



# **RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**31 décembre 2010**

## SOMMAIRE

<b>ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL .....</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT DE GESTION .....</b>	<b>5</b>
<b>RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES .....</b>	<b>13</b>
<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES .....</b>	<b>17</b>
<b>RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES STATUTAIRES ....</b>	<b>62</b>
<b>ETATS FINANCIERS STATUTAIRES .....</b>	<b>66</b>
<b>HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....</b>	<b>101</b>



**ATTESTATION DU RAPPORT  
FINANCIER ANNUEL**

**31 décembre 2010**

## **Attestation de la personne physique responsable du rapport financier annuel**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. Le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. Le rapport de gestion inclus dans le présent rapport financier ne contient pas toutes les informations visées par le code de commerce. Celles-ci seront incluses dans le rapport de gestion qui sera présenté à l'assemblée générale des actionnaires.



Le 18 avril 2011  
Le Président du Conseil d'Administration  
Dominique Thormann



# **RAPPORT DE GESTION**

**31 décembre 2010**

**GROUPE DIAC - ACTIVITE COMMERCIALE (A FIN DECEMBRE 2010)****Les immatriculations**

Le marché automobile toutes marques est en progression de +1% par rapport à fin décembre 2009, avec 2,669 millions de véhicules vendus.

Dans ce contexte, Renault atteint un volume de 633 429 immatriculations, pour une part de marché VP+VU en progression de 0,2 point à 23,7%.

Sur le marché Grand Public (y compris PGR), Renault immatricule 308 358 véhicules, en baisse de 6,1% par rapport à décembre 2009. En parallèle, les immatriculations Entreprise ont progressé de 12,5% pour atteindre 270 470 véhicules.

61 393 véhicules Nissan ont été immatriculés depuis le début de l'année, en nette progression de +17,5% par rapport à l'année dernière. La part de marché de la marque progresse de +0,3 point à 2,3%.

Les ventes Dacia représentent 110 076 immatriculations, en progression de 66,9% et 4,1% de part de marché contre 2,5% en décembre 2009, suite au lancement de Duster et au succès de Sandero.

**L'activité du Groupe Diac**

Le Groupe Diac a réalisé 325 318 nouveaux dossiers, contre 276 324 en 2009 (hors dossiers Cogéra). La performance commerciale du Groupe Diac s'améliore nettement par rapport à 2009, la pénétration VN toutes marques s'établissant à 32,0% (contre 29,1% à fin décembre 2009).

L'évolution favorable des taux de refinancement a permis des révisions successives de tarification à la baisse visant à maintenir la compétitivité de l'offre de financement, tout en poursuivant la stratégie de promotion des services.

Dans ce contexte, la marge acquise complète s'établit à 289,4Meur en progression de +16,8Meur. Cette évolution est justifiée par un effet volume favorable partiellement pénalisé par un retrait des taux de marge financière.

**▪ En VN Renault,**

Les volumes financés s'inscrivent à 219 572 dossiers, en forte progression de +12,8% par rapport 2009. Le taux de pénétration sur immatriculations Renault s'établit à 34,7%, supérieur de +3,4 points à l'année 2009.

**DIAC (117 057 dossiers contre 114 742 en décembre 2009)**

La performance de Diac s'inscrit en amélioration par rapport à l'an passé sur un marché du Particulier fortement soutenu par les primes à la casse (96 060 dossiers en 2010 soit une pénétration de 33,7% vs 91 809 dossiers / 31,3% à fin décembre 2009).

**DIAC LOCATION (102 515 dossiers contre 79 930 en décembre 2009)**

L'activité entreprise profite de la hausse des immatriculations du constructeur et améliore sa performance avec un taux d'intervention à 39,8% (soit +3,6pts). Cette hausse de volumes se retrouve de façon significative sur chacun des segments de clientèle avec un impact plus marqué sur le segment des Loueurs Courtes Durées (+16 259 dossiers Renault VN LCD).

▪ **En VN + VO Nissan,** les financements sont également en net développement avec 10 863 dossiers réglés grâce à la hausse des ventes du constructeur (+10,7%) et l'amélioration de la pénétration VN du Groupe DIAC (14,3 % en 2009 contre 15,9% cette année).

▪ **L'activité VO Renault** gagne près de 6 730 dossiers (soit 66 288 VO Renault en 2010).

▪ Avec 28 404 dossiers depuis le début de l'année, pour un taux d'intervention VN de 25,8% (en hausse de +5,8pts), **l'activité Dacia** poursuit sa progression (principalement sur le marché des particuliers).

Les montants financés s'élèvent à 3,7Geur contre 3,2Geur en 2009 (soit +19,3%). A noter, la baisse de 4,1%

des montants moyens financés Diac liée aux primes de l'Etat, à la baisse du poids des produits avec ER, et à un mix véhicule plus orienté vers le segment I cette année. Les encours productifs financiers clientèle (hors affacturage) s'établissent à fin décembre 2010 à 5,74Geur (en progression de 4,7% par rapport à fin 2009). A noter que contrairement à l'an passé ces encours se sont affichés en progression sur 2010.

Les financements aux réseaux (COGERA) affichent un encours productif moyen de 2.1Geur (hors affacturage), stable par rapport à l'exercice 2009. L'année s'est caractérisée par un niveau de facturations en progrès et supérieur aux prévisions. Les effets de la crise sont aujourd'hui surmontés et les stocks sont à un niveau faible du fait de l'importance des commandes réalisées sur les derniers mois de l'année en corrélation avec la fin de la prime à la casse et à la diminution du bonus écologique prévu sur 2011. Au global:

- Les facturations en volume VN Renault (dont RRG) ont reculé sur l'année de 3,7%, la valeur des véhicules financés a augmenté de près de 500 euros et la moyenne de la durée de règlement a diminué d'un jour.
- Dacia a continué sur sa dynamique avec des facturations en hausse de 56% et une durée moyenne de règlement qui reste très faible à 35 jours pour les concessions et 29 jours pour les RRG.
- Nissan s'est bien comporté avec des facturations en hausse de 17%, un mix en légère hausse (+250 euros) mais une durée moyenne de règlement rallongée de 3 jours.
- L'activité VO s'est redressée avec des achats DVSO en légère hausse de 1.5% malgré les effets négatifs de la prime à la casse. Des signes encourageants de reprise apparaissent avec une valeur unitaire en hausse de 900 euros environ pour les concessions liés à l'affaiblissement du sourcing VO.
- L'activité pièces de rechange progresse avec des facturations en hausse de 1,3% mais l'encours diminue de 6,5% du fait de la réduction de la durée moyenne de règlement d'environ 5 jours pour les concessions à 58 jours.

▪ **Concernant l'assurance :**

Le portefeuille global des assurances emprunteurs progresse de 8% passant 628 040 à 679 755 dossiers en parc fin décembre 2010. Le parc de contrats Garantie Présence et EGVO (avec et sans financement) est en progression de 20,4% (+17 401 dossiers – augmentation sur 3 derniers trimestres), dans un contexte de baisse des livraisons VO Renault (-3,7%).

Le nombre d'adhésions Renault/Dacia progresse de +20% et le TGA s'inscrit en hausse de 13,1 points à 148,6%. Sur Nissan, le nombre d'adhésions est en nette amélioration de +45,2% tout comme le TGA qui s'établit à 123,6% (+15,4pts). Ceci reflète le succès de la politique marketing de développement des services, illustrée par le lancement d'offres avec plusieurs assurances packagées.

**GROUPE DIAC – PRESENTATION FINANCIERE**

Le résultat avant impôts du Groupe Diac s'établit à fin décembre 2010 à 203,1Meur, en progression de +59,7Meur par rapport à 2009. Cette évolution s'explique par :

▪ **Une marge brute hors services en amélioration de +30,1Meur :**

La marge brute hors services progresse de +29Meur sur les activités de financement à la clientèle (hors affacturage), conséquence de la hausse des encours moyens (+267Meur) et de celle des taux de production des encours Diac et Diac Location (+28bp).

La marge brute hors services de l'activité réseau s'améliore également de +1Meur du fait d'un effet taux favorable (+13bp).

La valorisation à la juste valeur des titres participatifs émis par Diac génère cette année une charge de -1,2Meur, soit un effet favorable de 0,6Meur par rapport à fin décembre 2009.

▪ **La hausse de 5,3Meur de la marge sur services :**

Les participations bénéficiaires (Perte Financière, Garantie Présence et Assistance) s'établissent à 24Meur, soit +2,6Meur par rapport à décembre 2009.

Les commissions variables (DIPE) s'établissent à 4,7Meur, en progression de +0,2Meur.

Ainsi, en dehors de ces éléments, la marge sur services du groupe Diac progresse en 2010 de +2,5Meur, conséquence de la politique commerciale axée sur le développement des services.

▪ **Les autres produits et charges bancaires en diminution de +3,9Meur :**

Cette évolution s'explique essentiellement par

En 2009 :

- la perception de +3,8Meur d'intérêts moratoires perçus au titre d'un litige TVA
- le versement par Sofinco de +2,6Meur de Welcome Bonus lié à la mise en place du partenariat « Carte Bleue Visa Renault »
- la reprise des +0,1Meur non consommés sur la provision de 0,8Meur dotée en 2008 concernant le Litige avec LGI
- la constitution d'une provision de -4,3Meur pour couvrir des écarts comptabilité/gestion sur Diac

En 2010 :

- augmentation de la charge de provision pour couvrir le risque de défaillance du réseau sur ses engagements de reprise de -1,1 sur Diac et Diac Location avec inclusion dans le périmètre des concessionnaires incidentés.
- La comptabilisation de 5,1 Meur correspondant à des bonus écologiques perçus par Diac Location.
- reprise de provision de 3 Meuros sur Diac suite aux travaux de rapprochement outil de gestion/outil comptable
- passage de provision pour risque et charge à hauteur de -0,4 Meur (0,1 Top niveau + 0,3 LGI)

▪ **Des coûts de distribution en évolution défavorable de -6,8Meur :**

La rétrocession au constructeur du surplus de marge instantanée réalisée sur l'activité entreprise génère une charge de -7,6Meur cette année, en évolution favorable de +0,9Meur par rapport à fin décembre 2009.

Cet effet positif ne compense que partiellement la participation de la Diac à hauteur de 7,8Meur à des campagnes de communication conjointes avec Renault en 2010.

L'évolution de l'activité commerciale et du portefeuille justifiant le résiduel.



- **Un coût du risque en évolution favorable de +19Meur**

- Dont Diac +14,2 Meur :

L'amélioration du coût du risque constatée sur l'activité des financements à la clientèle +16,4 Meur est la conséquence de l'évolution favorable du contexte économique qui a conduit à un volume de mutations en contentieux en très net recul par rapport à 2009. Avec 18% en valeur de moins qu'en 2009 les seules mutations expliquent 9,7 Meur de l'écart favorable de l'année.

Dans le même temps, le marché VO ayant connu un repli en 2009, s'est amélioré avec un montant moyen des adjudications meilleur par rapport à l'argus en 2010.

Enfin, la situation financière des débiteurs, aggravée par la crise, s'est améliorée cette année et a été un facteur de redressement de l'espérance de récupération qui en moyenne mobile 12 mois s'établit à 56,19% contre 53,66% en décembre 2009. Cet indicateur, qui avait perdu 3,77 pts en 2009 en a récupéré 2,53 en 2010.

La charge de coût du risque de l'activité « Facility Management » (encours en déchéance du terme de l'activité carte RDP / Personnalis laissés en gestion chez Cofinoga) s'élève à -1,2Meur (en écart défavorable de -0,8Meur par rapport à 2009 mais avec un taux de provisionnement de l'encours nettement supérieur (70% contre 55% en 2009)).

Enfin le coût du risque de la SEP Novafi est en hausse de -1,4 Meur en raison notamment du remplacement des taux « forfaitaires » de provisionnement par les taux spécifiques de la population RCI de moins bon niveau que la référence externe utilisée par Sofinco.).

- Dont Diac Location +2,3Meur :

Le coût du risque Diac location s'établit à -3,4Meur conséquence de la maîtrise des mutations au contentieux et de l'amélioration des récupérations constatées tout au long de l'année en liaison avec le redressement du marché VO observé dans les centres de ventes aux enchères publiques. A noter également l'évolution favorable sur les provisions des comptes acheteurs (reprise de 0,2Meur contre une dotation de 0,3Meur en 2009)

- Dont Cogéra +2,5Meur :

- o Une diminution du provisionnement collectif cependant en écart défavorable de 7,4 Meur soit une reprise de provision de 0,6 Meur à fin décembre 2010 contre une reprise de 8 Meur pour l'année 2009 en raison de l'augmentation de l'assiette de provisionnement (encours moyen 12 mois en hausse de +92 Meur) et d'une baisse du taux de couverture moins importante (0,16 point contre 0,5 point).
- o Une charge du provisionnement technique en écart défavorable de 6,1 Meur (diminution des encours de -26 Meur contre -117 Meur en 2009 et révision à la hausse du taux de couverture).
- o La charge du provisionnement des encours sous surveillance présente un effet favorable de 3,2 Meur (stabilité des encours sur 2010 contre une augmentation de +125 Meur en 2009).
- o Les encours des groupes en alerte et pré alerte sont en forte diminution (-31 Meur contre une augmentation de + 34,6 Meur en 2009) en raison de l'absence de déclassement de nouveaux groupes en douteux et du passage en paiement comptant de plusieurs concessions, soit un effet favorable de 12,8 Meur généré au titre de la variation des provisions.

- **Des frais de fonctionnement en évolution favorable de +7,9Meur.**

Les frais de fonctionnement s'établissent en 2010 à 120,9 Meur contre 128,9 Meur en 2009. Les principaux éléments sont :

- o Des impôts et taxes en évolution favorable pour + 10,6 Meur, du fait de :
  - Élément 2009 : provision pour risque fiscal sur la TP 2009 de Diac Location pour 5,2Meur. Ce risque fiscal n'existe plus en 2010 du fait de la réforme de la TP, qui clarifie le calcul de la valeur ajoutée soumise au calcul de la CVAE.
  - Economie de + 3,6 Meur sur les charges fiscales de Diac, du fait d'une évolution favorable de la valeur ajoutée (assiette de la TP puis CVAE).
  - Baisse de la charge de CVAE + CFE de Diac Location pour +1,3Meur (effet favorable de la réforme de la TP : imposition à 1,5% contre 3,5% avant la réforme).
  - Redressements fiscaux sur la TP de Diac Location : écart favorable de + 0,4 Meur entre 2009 et 2010 (reprise nette à 3,1 Meur en 2010 au titre du litige fiscal sur la TP 2007 vs 2,7 Meur en 2009 au titre du litige fiscal au titre de la TP 2006).

- Hausse des frais de personnel (- 4,1 Meur) du fait d'éléments de politique salariale:
  - Augmentation des provisions pour primes : - 2,7 Meur
  - Elément 2009 : reprise nette sur les primes 2008 (versement 2009) pour - 1,4 Meur
- Autres frais administratifs (dont dotations aux amortissements) en évolution favorable de +1,5Meur, compte tenu notamment de la baisse des frais informatiques à la charge du groupe Diac pour une évolution favorable de + 2,2 Meur

En % des encours, le ratio s'améliore de 13 bp à 1,52% contre 1,65% en 2009. Les effectifs (y compris RGM) s'inscrivent à 1 216 CDI / CDD contre 1 243 à fin décembre 2009.

### DIAC S.A - ACTIVITE COMMERCIALE

Diac SA a financé sur l'exercice 220 409 dossiers (hors IL et VC Nissan), soit une progression de 13,4% par rapport à 2009.

Les montants financés s'inscrivent à 2,2 GEUR, en diminution de +8,7% par rapport à l'an passé. L'encours moyen productif s'inscrit à 3,7 GEUR contre 3,6 GEUR sur l'exercice précédent.

### DIAC S.A – PRESENTATION FINANCIERE

Le résultat avant impôts de DIAC s'établit en 2010 à 77,3Meur (2,12% de l'encours moyen), en hausse de 32,5 Meur par rapport à 2009. Cette évolution s'explique par :

✓ La marge brute hors services progresse de +9,2Meur avec un encours moyen qui croît de 34Meur et un taux de marge financière qui s'affiche en hausse à 4,97% contre 4,77% en 2009. En 2010, la valorisation à la juste valeur des titres participatifs se traduit par une charge de -1,2Meur, soit un effet favorable de 0,6Meur par rapport à fin décembre 2009.

✓ Une augmentation de la marge sur services de +2,1Meur, liée :

- Les participations bénéficiaires (Perte Financière, Garantie Présence et Assistance) s'établissent à 17,1Meur, soit +0,6Meur par rapport à décembre 2009.
- Les commissions variables (DIPE) s'établissent à 4,7Meur, +0,2 par rapport à 2009.
- Au développement des commissions perçues de +1,3 Meur découlant de la hausse de +8,2% du portefeuille entre 2009 et 2010.

✓ Les autres produits et charges bancaires s'affichent en évolution favorable de +4,2Meur :

✓

Cette évolution s'explique essentiellement par :

En 2009 :

- le versement par Sofinco de +2,6Meur de Welcome Bonus lié à la mise en place du partenariat « Carte Bleue Visa Renault »
- la reprise des +0,1Meur non consommés sur la provision de 0,8Meur dotée en 2008 concernant le Litige avec LGI

- la constitution d'une provision de -4,3Meur pour couvrir des écarts comptabilité/gestion sur Diac

En 2010 :

- reprise de provision de 3 Meuros sur Diac suite aux travaux de rapprochement outil de gestion/outil comptable
- passage de provision pour risque et charge à hauteur de -0,4 Meur (0,1 Top niveau + 0,3 LGI)

✓ Les coûts de distribution sont en écart défavorable de -2 Meur :

La rétrocession par le constructeur du surplus de marge instantanée réalisée sur l'activité entreprise génère un produit de 4,8Meur cette année, en évolution favorable de +4,4Meur par rapport à fin décembre 2009.

Cet effet positif ne compense que partiellement la participation de la Diac à hauteur de 7,8Meur à des campagnes de communication conjointes avec Renault en 2010.

L'évolution de l'activité commerciale et du portefeuille justifient le résiduel.

✓ Le coût du risque est en évolution favorable de +14.2Meur :

L'amélioration du coût du risque constatée sur l'activité des financements à la clientèle +16,4 Meur est la conséquence de l'évolution favorable du contexte économique qui a conduit à un volume de mutations en contentieux en très net recul par rapport à 2009. Avec 18% en valeur de moins qu'en 2009 les seules mutations expliquent 9,7 Meur de l'écart favorable de l'année.

Dans le même temps, le marché VO ayant connu un repli en 2009, s'est amélioré avec un montant moyen des adjudications meilleur par rapport à l'argus en 2010.

Enfin, la situation financière des débiteurs, aggravée par la crise, s'est améliorée cette année et a été un facteur de redressement de l'espérance de récupération qui en moyenne mobile 12 mois s'établit à 56,19% contre 53,66% en décembre 2009. Cet indicateur, qui avait perdu 3,77 pts en 2009 en a récupéré 2,53 en 2010.

La charge de coût du risque de l'activité « Facility Management » (encours en déchéance du terme de l'activité carte RDP / Personnalis laissés en gestion chez Cofinoga) s'élève à -1,2Meur (en écart défavorable de -0,8Meur par rapport à 2009 mais avec un taux de provisionnement de l'encours nettement supérieur (70% contre 55% en 2009)).

Enfin le coût du risque de la SEP Novafi est en hausse de -1,4 Meur en raison notamment du remplacement des taux « forfaitaires » de provisionnement par les taux spécifiques de la population RCI de moins bon niveau que la référence externe utilisée par Sofinco.).

✓ Les frais de fonctionnement sont en évolution favorable de + 4,6 Meur essentiellement liés à :

- Baisse des refacturations informatiques pour un effet favorable de + 4,0 Meur,
- Economie de + 3,3 Meur sur les impôts et taxes, principalement du fait d'une évolution favorable de la valeur ajoutée (assiette de calcul de la TP puis CVAE suite à la réforme fiscale),
- Hausse des frais de personnel (- 2,3 Meur) du fait :
  - d'éléments de politique salariale : augmentation des provisions pour primes, élément 2009 avec la reprise nette sur les primes 2008 (versement 2009)
  - de la dérive de la provision pour engagements de retraite

Diac maintiendra une tarification attractive et identique sur les véhicules neufs et d'occasions. La fin des primes à la casse devrait améliorer le mix des véhicules neufs, augmentant ainsi la vente des financements New Deal et des offres packagées, et ce, sur l'ensemble de nos marques Renault/Dacia/Nissan. Le marché VO devrait être dynamique, notre tarification, la vente de services tels que les assurances emprunteurs et les extensions de garanties seront des leviers importants pour la réalisation de nos objectifs.

Dans un marché immatriculations entreprises prévu en léger retrait, Diac Location prévoit de maintenir sa performance en pénétration financements et services tout en apportant une vigilance particulière à la maîtrise du coût du risque et à l'évolution des taux de refinancement.

Diac Location poursuivra en 2011 son action dans le cadre du déploiement des projets stratégiques du groupe notamment pour le lancement du véhicule électrique et le développement des nouveaux services.



**RAPPORT GENERAL DES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**31 décembre 2010**

**ERNST & YOUNG AUDIT**  
Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92037 Paris-La Défense Cedex

**DELOITTE & ASSOCIES**  
185 avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

## **DIAC**

Société Anonyme

14, avenue du Pavé Neuf  
93168 Noisy-Le-Grand cedex

---

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2010

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales , nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DIAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### ***Estimations comptables***

Votre société constitue des provisions pour couvrir des risques de crédit inhérents à ses activités, tel que cela est mentionné dans les notes 2-D, 5-5, 5-11, 5-12 et 5-24 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction ainsi que leur adaptation à l'environnement de crise financière pour identifier ces risques, les évaluer et déterminer leur niveau de couverture par des provisions à l'actif ou au passif du bilan.

Nous avons apprécié l'analyse des risques encourus sur une sélection de débiteurs individuels ainsi que, pour une sélection de portefeuilles évalués collectivement, les données et les paramètres sur lesquels votre société a fondé ses estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 18 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG AUDIT

DELOITTE & ASSOCIES

Micha MISSAKIAN

Damien LEURENT





# **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**31 décembre 2010**

## SOMMAIRE

<b>BILAN ET COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>19</b>
<b>TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</b> .....	<b>21</b>
<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES</b> .....	<b>22</b>
<b>ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES</b> .....	<b>23</b>
1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS.....	23
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	23
A) Principes de consolidation.....	24
B) Présentation des états financiers.....	24
C) Estimations et jugements.....	25
D) Prêts et créances sur la clientèle et contrats de « Location Financement ».....	25
E) Opérations entre le groupe DIAC et l'alliance Renault - Nissan.....	27
F) Comptabilisation et évaluation du portefeuille de titres (IAS 39).....	28
G) Immobilisations (IAS16 / IAS36).....	29
H) Impôts sur les résultats (IAS12).....	29
I) Engagements de retraite et assimilés (IAS19).....	29
J) Passifs financiers (IAS 39).....	30
K) Emissions structurées et dérivés incorporés (IAS 39).....	30
L) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39).....	30
M) Secteurs opérationnels (IFRS 8).....	32
3. STRUCTURE DU GROUPE.....	33
4. ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER.....	33
5. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES.....	35
6. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES.....	58
7. LES RISQUES FINANCIERS.....	59

**BILAN CONSOLIDE**

<b>ACTIF - en millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>12/2010</b>	<b>12/2009</b>
Instruments dérivés	2	38	4
Prêts et créances sur les établissements de crédit	3	322	1 788
Prêts et créances sur la clientèle	4 et 5	8 335	8 248
Comptes de régularisation et actifs divers	6	184	189
Immobilisations corporelles et incorporelles	7	17	19
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>8 896</b>	<b>10 248</b>

<b>PASSIF - en millions d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>12/2010</b>	<b>12/2009</b>
Instruments dérivés	2	79	152
Dettes envers les établissements de crédit	8.2	4 764	4 854
Dettes envers la clientèle	8.3	16	464
Dettes représentées par un titre	8.4	2 714	3 622
Comptes de régularisation et passifs divers	10	633	564
Provisions pour risques et charges	11	48	53
Dettes subordonnées	13	11	10
Capitaux propres		631	529
- Dont capitaux propres part des actionnaires de la société mère		629	526
<i>Capital souscrit et réserves liées</i>		61	61
<i>Réserves consolidées et autres</i>		434	400
<i>Gains ou pertes latents</i>		2	(28)
<i>Résultat de l'exercice</i>		132	93
- Dont capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle		2	3
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>8 896</b>	<b>10 248</b>

## COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

En millions d'euros	Notes	12/2010	12/2009
Intérêts et produits assimilés	19	574	594
Intérêts et charges assimilées	20	(309)	(360)
Commissions (Produits)		3	2
Commissions (Charges)		(4)	(3)
Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	21	(1)	(2)
Gains (pertes) nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres			(1)
Produits (charges) nets des autres activités	22	94	94
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>357</b>	<b>324</b>
Charges générales d'exploitation	23	(118)	(125)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles		(4)	(5)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>235</b>	<b>194</b>
Coût du risque	24	(32)	(51)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>203</b>	<b>143</b>
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés			
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS</b>		<b>203</b>	<b>143</b>
Impôts sur les bénéfices	25	(70)	(49)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>133</b>	<b>94</b>
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle		1	1
Dont part des actionnaires de la société mère		132	93
Résultat net par action (*) et en euros		32,98	23,24

(\*) Résultat net - Part des actionnaires de la société mère rapportée au nombre d'actions

## ETAT DE RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>RESULTAT NET</b>	<b>133</b>	<b>94</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>	<b>30</b>	<b>(18)</b>
Opérations de couverture de flux de trésorerie	30	(18)
Autres gains et pertes latentes		(1)
Ecart actuariel régimes de retraite à prestations définies		1
<b>RESULTAT GLOBAL</b>	<b>163</b>	<b>76</b>
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	1	1
Dont part des actionnaires de la société mère	162	75

## TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Capital (1)	Réserves liées au capital	Réserves consolidées (2)	Ecart de conversion	Gains / pertes latents ou différés (3)	Résultat net revenant aux actionnaire s de la société mère	Capitaux propres (Part des actionnaire s de la société mère)	Capitaux propres (Part des part.ne donnant pas le contrôle) (4)	Total capitaux propres consol.
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2008</b>	<b>61</b>		<b>469</b>		<b>(10)</b>	<b>123</b>	<b>643</b>	<b>4</b>	<b>647</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent			123			(123)			
<b>Capitaux propres au 1 janvier 2009</b>	<b>61</b>		<b>592</b>		<b>(10)</b>		<b>643</b>	<b>4</b>	<b>647</b>
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres					(19)		(19)		(19)
Ecart actuariel régimes de retraite à prestations définies					1		1		1
Résultat de la période avant affectation						93	93	1	94
<b>Résultat global de la période</b>					<b>(18)</b>	<b>93</b>	<b>75</b>	<b>1</b>	<b>76</b>
Effet des variations de périmètre			(1)				(1)		(1)
Distribution de l'exercice			(191)				(191)	(2)	(193)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2009</b>	<b>61</b>		<b>400</b>		<b>(28)</b>	<b>93</b>	<b>526</b>	<b>3</b>	<b>529</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent			93			(93)			
<b>Capitaux propres au 1 janvier 2010</b>	<b>61</b>		<b>493</b>		<b>(28)</b>		<b>526</b>	<b>3</b>	<b>529</b>
Variations de valeur des instruments financiers et des immobilisations affectant les capitaux propres					30		30		30
Résultat de la période avant affectation						132	132	1	133
<b>Résultat global de la période</b>					<b>30</b>	<b>132</b>	<b>162</b>	<b>1</b>	<b>163</b>
Effet des variations de périmètre et autres			1				1	(1)	
Distribution de l'exercice			(60)				(60)	(1)	(61)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2010</b>	<b>61</b>		<b>434</b>		<b>2</b>	<b>132</b>	<b>629</b>	<b>2</b>	<b>631</b>

- (1) Le capital social de DIAC de 61 millions d'euros est composé de 4.000.000 actions de 15,25 euros entièrement libérées et détenues par RCI Banque.
- (2) La distribution des dividendes en 2010 correspond au versement du solde des dividendes 2009 pour 10 millions d'euros décidé par l'Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2010, ainsi qu'un acompte relatif à la distribution de dividendes pour 50 millions d'euros décidé par le Conseil d'Administration du 25 novembre 2010. Le total des dividendes versés en 2010 s'élève à 60 millions d'euros.
- (3) Comprend notamment les variations de juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés en couverture des flux de trésorerie.
- (4) Les participations ne donnant pas le contrôle correspondent, au 31 décembre 2010 à la part détenue par Renault sas dans Cogéra.

## TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère</b>	<b>132</b>	<b>93</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	4	5
Dotations nettes aux provisions	(22)	46
Produits et charges d'impôts différés	22	19
Résultat net - part des participations ne donnant pas le contrôle	1	1
Autres (portefeuille d'instruments dérivés en juste valeur par résultat)	1	2
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>138</b>	<b>166</b>
Autres mouvements (créances et dettes rattachées, charges constatées d'avance)	(1)	76
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et autres ajustements</b>	<b>5</b>	<b>149</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	200	674
- Encaissements /décaissements liés aux créances sur établissements de crédit	326	(306)
- Encaissements /décaissements liés aux dettes sur établissements de crédit	(126)	980
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(521)	(544)
- Encaissements /décaissements liés aux créances sur la clientèle	(74)	(518)
- Encaissements /décaissements liés aux dettes sur la clientèle	(447)	(26)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(891)	434
- Encaissements /décaissements liés aux dettes représentées par des titres	(909)	464
- Encaissements /décaissements liés aux valeurs à l'encaissement	18	(30)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	(1)	(1)
<b>Diminution / augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(1 213)</b>	<b>563</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>(1 076)</b>	<b>805</b>
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(2)	(3)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>(2)</b>	<b>(3)</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(61)	(193)
- Dividendes versés	(61)	(193)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</b>	<b>(61)</b>	<b>(193)</b>
<b>Augmentation / (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (A+ B+C)</b>	<b>(1 139)</b>	<b>609</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :	(57)	(666)
- Comptes (actif et passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(57)	(666)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :	(1 196)	(57)
- Comptes actif et prêts à vue auprès des établissements de crédit	196	1 336
- Comptes passif et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(1 392)	(1 393)
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>(1 139)</b>	<b>609</b>

La ligne 'Trésorerie et équivalents de trésorerie' est composée de dépôts à vue et opérations au jour le jour. Ces éléments constitutifs sont présentés en notes 3 et 8.2.

## ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

### 1. APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS

Les comptes consolidés du groupe DIAC, pour l'année 2010, ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 7 mars 2011 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2011 à laquelle sera également proposé d'affecter l'acompte sur dividendes de 50 millions d'euros décidé par le Conseil d'Administration du 25 novembre 2010 ainsi que de distribuer des dividendes complémentaires de 31 millions d'euros, soit un total de 81 millions d'euros.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2010 a voté la distribution d'un dividende de 18,67 euros par action, soit 74.7 millions d'euros.

Les comptes consolidés sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.

### 2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe DIAC de l'exercice 2010 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2010 et tels qu'adoptés dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

Les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois en 2010 :

<b>Norme / Interprétation</b>	
IFRS 3 révisée	Regroupements d'entreprises <sup>(1)</sup>
IAS 27 révisée	Etats financiers consolidés et individuels <sup>(1)</sup>
Améliorations de diverses normes	Améliorations des normes IFRS de 2009
Amélioration d'IFRS 5	Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées - Améliorations des normes IFRS de 2008
Amendement d'IFRS 2	Paiement fondé sur des actions - Transactions intra-groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie
Amendement d'IAS 39	Instruments financiers : comptabilisation et évaluation - Eléments éligibles à la couverture
IFRIC 12	Accords de concession de services
IFRIC 15	Contrats de construction de biens immobiliers
IFRIC 16	Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger
IFRIC 17	Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires
IFRIC 18	Transfert d'actifs provenant de clients

<sup>(1)</sup> Les normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sont applicables pour les regroupements d'entreprises postérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

La première application de ces normes, interprétations et amendements n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Le groupe DIAC n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements suivants parus au

Journal Officiel de l'Union européenne au 31 décembre 2010 et dont l'application n'est pas obligatoire en 2010 :

Normes / Interprétations		Date d'application obligatoire
IAS 24 révisée	Information relative aux parties liées	1 <sup>er</sup> janvier 2011
Amendement d'IAS 32	Instruments financiers : présentation - Classement des émissions de droits	1 <sup>er</sup> janvier 2011
IFRIC 19	Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres	1 <sup>er</sup> janvier 2011
Amendement d'IFRIC 14	IAS 19 – Le plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, les exigences de financement minimal et leur interaction - Paiement d'avance d'exigences de financement minimal	1 <sup>er</sup> janvier 2011

Le groupe DIAC n'anticipe à ce jour aucun effet significatif sur les comptes consolidés du fait de l'adoption de ces nouvelles normes et interprétations ou amendements.

Les comptes consolidés du groupe DIAC sont, par ailleurs, intégrés globalement dans ceux du groupe RCI Banque.

## A) Principes de consolidation

### Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation comprend, outre DIAC S.A., les filiales sous contrôle exclusif, les participations sous contrôle conjoint (co-entreprises) ainsi que les sociétés sous influence notable (entreprises associées).

Les actifs titrisés de Diac, Cogéra ainsi que les prêts consentis à Renault Retail Groupe pour lesquels le groupe DIAC a conservé la majorité des risques et avantages, sont maintenus à l'actif du bilan.

Les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les entités sur lesquelles le groupe DIAC exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles le groupe DIAC exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Les sociétés consolidées par DIAC sont principalement les sociétés de financement des ventes de véhicules Renault, Nissan et Dacia ainsi que les sociétés de service associées.

## B) Présentation des états financiers

Les états de synthèse sont établis selon le format proposé par le Conseil National de la Comptabilité dans sa recommandation n°2009-R-04 relative au « format des états de synthèse des établissements de crédit et des entreprises d'investissement sous référentiel comptable international ».

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme les coûts de restructuration.



## C) Estimations et jugements

Pour établir ses comptes, DIAC doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. DIAC revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles.

La valeur recouvrable des créances sur la clientèle et les provisions sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

## D) Prêts et créances sur la clientèle et contrats de « Location Financement »

### Principe d'évaluation (hors dépréciation) et de présentation des prêts et créances sur la clientèle

Les créances de financement des ventes à la clientèle finale et de financement du réseau appartiennent à la catégorie des « prêts et créances émis par l'entreprise ». A ce titre, elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux de rendement interne jusqu'à l'échéance ou, pour les créances à taux révisable, jusqu'à la date la plus proche de refixation du taux. L'amortissement actuariel de toute différence entre le montant initial de la créance et son montant à l'échéance est calculé selon la méthode du TIE.

Le coût amorti des créances de financement des ventes comprend, outre la part contractuelle de la créance, les bonifications d'intérêt reçues du constructeur ou du réseau, les frais de dossiers payés par les clients et les rémunérations versées aux apporteurs d'affaires. Ces différents éléments, qui concourent au rendement de la créance, sont présentés en minoration ou majoration du montant de la créance. Leur constatation au compte de résultat fait l'objet d'un étalement actuariel au TIE des créances auxquelles ils sont rattachés.

Les résultats des opérations de revente de véhicules à l'issue des contrats de Location Financière sont classés parmi les « Produits (et charges) net(te)s des autres activités ».

Ainsi, les plus et moins values sur revente de véhicules relatives aux contrats sains, les flux de provisions pour risques sur valeurs résiduelles ainsi que les plus et moins values sur véhicules dégagées à l'occasion de sinistres et les indemnités d'assurance correspondantes sont classés dans les « Autres produits d'exploitation bancaire » et « Autres charges d'exploitation bancaire ».

### Identification du risque de crédit

Différents systèmes de notation interne sont actuellement utilisés dans le groupe DIAC :

- Une notation groupe pour les emprunteurs « Réseau », utilisée aux différentes phases de la relation avec l'emprunteur (acceptation initiale, suivi du risque, provisionnement),
- Une notation groupe pour les contreparties bancaires, établie à partir des ratings externes et du niveau de fonds propres de chaque contrepartie,
- Pour les emprunteurs « Clientèle », différents systèmes de score d'acceptation sont utilisés en fonction des types de financement concernés.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Le classement en douteux d'une créance entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours sur le client concerné,

- Encours douteux compromis : l'identification des encours compromis intervient lorsque la déchéance du terme (crédit) ou la résiliation du contrat (location) est prononcée en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme ou résiliation, elle intervient un an au plus tard après le classement en encours douteux.

Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient lorsque les arriérés ont été apurés.

### **Dépréciation pour risque de crédit**

Des dépréciations pour risque de crédit avéré sont constituées pour couvrir les risques de non - recouvrement des créances. Ces dépréciations sont déterminées sur base individuelle (selon le cas, de manière unitaire ou à partir d'une approche statistique des risques) ou sur base collective et classées au bilan en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

#### Activité Clientèle

L'approche statistique sur base individuelle est appliquée à l'activité Clientèle. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement. Les créances « Clientèle » sont dépréciées par groupes de risque représentatifs des types de financement et des biens financés.

Les flux prévisionnels utilisés dans le cadre de la dépréciation statistique sont déterminés par l'application au montant des créances lors du défaut, d'un taux de récupération périodique en fonction de l'âge au douteux. Les flux de récupération sont projetés sur une durée de plusieurs années à l'issue de laquelle le dernier flux représente un forfait des récupérations au-delà de cette durée. Les taux de récupération utilisés résultent de l'observation des récupérations réelles, lissées sur une période de 12 mois.

La dépréciation sur encours douteux est calculée en comparant la valeur recouvrable estimée, constituée des flux de récupération prévisionnels actualisés, avec la valeur comptable des créances concernées. Etant donné le caractère statistique de la méthode permettant de mesurer les flux de récupération prévisionnels, le calcul de la valeur recouvrable estimée est effectué non pas individuellement pour chaque créance, mais collectivement par génération de contrats.

L'encours incidenté non douteux est déprécié en tenant compte de la probabilité de passage en douteux et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux.

Dans le cas où l'approche statistique sur base individuelle n'est pas pertinente, les créances incidentées et douteuses font l'objet d'un suivi unitaire, la dépréciation est alors déterminée en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les intérêts échus et courus sur créances douteuses sont intégralement dépréciés. Les flux de dépréciation viennent en déduction du poste d'intérêts et produits auxquels ils se rapportent.

#### Activité Réseau

Pour les encours les plus importants, tels que les créances réseau, la dépréciation des douteux est déterminée de façon unitaire sur base individuelle, en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les créances non douteuses font l'objet d'une approche reposant sur un examen individuel et un examen collectif du risque de crédit.

Les créances non douteuses dont l'examen individuel fait néanmoins apparaître un indicateur objectif de dépréciation sont distinguées des autres créances non douteuses et regroupées dans la catégorie des créances incidentées, créée à cet effet. La dégradation de la structure financière, de la rentabilité et du comportement de paiement de la contrepartie constitue le fait générateur du classement dans la catégorie des créances incidentées. Elle constitue également le fait générateur de la dépréciation.

Les créances incidentées font l'objet d'une dépréciation associant le taux de dépréciation des créances douteuses au taux de mutation des créances incidentées au douteux.

Compte tenu de la connaissance personnalisée de chaque contrepartie, les dépréciations sur créances incidentées peuvent également faire l'objet d'un ajustement d'expertise.

Les créances non douteuses dont l'examen individuel ne révèle pas d'indicateur objectif de dépréciation sont regroupées dans la catégorie des créances saines. Elles font l'objet d'un examen collectif du risque de crédit, appréhendé au travers du risque sectoriel.

### **Règles de passage en pertes**

Lorsqu'une créance présente un risque avéré depuis trois ans et qu'aucun élément ne permet d'envisager le recouvrement, le montant de la dépréciation est repris et l'encours brut est passé en pertes sur créances irrécouvrables.

### **Dépréciation des valeurs résiduelles**

Le groupe DIAC assure un suivi systématique et régulier des valeurs de revente des véhicules d'occasion afin notamment d'optimiser la tarification des opérations de financement.

La détermination des valeurs résiduelles des contrats se fait dans la plupart des cas par l'utilisation de grilles de cotation qui fournissent pour chaque catégorie de véhicules une valeur résiduelle caractéristique du couple durée / kilométrage.

Pour les contrats dans lesquels la valeur de reprise des véhicules n'est pas garantie au terme contractuel par un tiers externe, une dépréciation est constituée en comparant :

- a) la valeur économique du contrat : à savoir, la somme des flux futurs contractuels et de la valeur résiduelle réestimée aux conditions de marché à la date d'évaluation et actualisés au taux du contrat.
- b) la valeur comptable inscrite au bilan au moment de la valorisation.

La valeur de revente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion, qui peut être influencée par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur).

La dépréciation est calculée sans compensation avec les profits éventuels.

## **E) Opérations entre le groupe DIAC et l'alliance Renault - Nissan**

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale si ces modalités peuvent être démontrées.

Le Groupe DIAC contribue à conquérir et fidéliser les clients des marques de l'alliance Renault - Nissan en apportant une offre de financements et de services intégrée à leur politique commerciale.

Les principaux indicateurs et flux entre les deux entités sont les suivants :

### **L'aide à la vente**

En 2010, le groupe DIAC a assuré 3 825 millions d'euros de nouveaux financements (cartes incluses) contre 3 331 millions d'euros en 2009.

### **Relations avec le réseau de concessionnaires**

Le groupe DIAC agit en partenaire financier afin de garantir et maintenir la bonne santé financière des réseaux de distribution de l'alliance Renault – Nissan.

Au 31 décembre 2010, les financements réseaux nets de provisions s'élèvent à 1 933 millions d'euros contre 2 000 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Au 31 décembre 2010, 351 millions d'euros sont des financements directement consentis à des filiales ou succursales du groupe Renault contre 411 millions d'euros au 31 décembre 2009.

En 2010, le réseau de concessionnaires a perçu, en tant qu'apporteur d'affaires, une rémunération de 76 millions d'euros contre 71 millions d'euros en 2009.

### **Relations avec les constructeurs**

Le groupe DIAC règle les véhicules livrés aux concessionnaires dont il assure le financement. A l'inverse, en fin de contrat, le groupe DIAC est réglé par le groupe Renault du montant des engagements de reprise des véhicules dont ce dernier s'est porté garant. Ces opérations génèrent d'importants flux de trésorerie entre les deux groupes.

Au titre de sa politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, le constructeur participe à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe DIAC.

En 2010, cette participation s'élève à 38 millions d'euros contre 57 millions d'euros en 2009.

## **F) Comptabilisation et évaluation du portefeuille de titres (IAS 39)**

Les portefeuilles de titres sont classés suivant les catégories d'actifs financiers fixées par la norme IAS 39 et s'élèvent à 309 millions d'euros à fin décembre 2010.

### **Titres détenus jusqu'à l'échéance**

Ce sont les titres que l'entreprise a l'intention de conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont évalués et comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Sauf cas exceptionnels, ils ne peuvent en principe pas être cédés avant leur échéance.

Les provisions pour dépréciations sont constituées uniquement lorsqu'il existe une forte probabilité de défaillance de l'émetteur.

### **Titres détenus à des fins de transaction**

Ce sont les titres destinés à être cédés à une très brève échéance ou détenus afin de réaliser des plus values.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (coupons courus inclus), les variations de valeur étant comptabilisées au compte de résultat.

### **Titres disponibles à la vente**

Catégorie par « défaut », elle regroupe les titres qui ne sont ni destinés à être détenus jusqu'à l'échéance, ni détenus à des fins de transaction.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (intérêts courus inclus), les variations de valeur (hors intérêts courus) sont comptabilisées en réserve de réévaluation directement dans les capitaux propres. Les intérêts courus sont comptabilisés au compte de résultat. S'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres telle que défaut de paiement, probabilité croissante de faillite de l'emprunteur ou disparition d'un marché actif, la perte cumulée qui a été comptabilisée directement en capitaux propres doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.

## G) Immobilisations (IAS16 / IAS36)

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble plus ou moins complexe sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs durées de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont généralement amorties linéairement sur les durées estimées d'utilisation suivantes :

- |                                      |             |
|--------------------------------------|-------------|
| - Constructions                      | 15 à 40 ans |
| - Autres immobilisations corporelles | 4 à 8 ans   |

## H) Impôts sur les résultats (IAS12)

Les retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés consolidées afin de les mettre en harmonie avec les normes IAS, ainsi que les reports d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable. Une différence temporaire est également constatée dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Selon la méthode du report variable retenue par le groupe DIAC, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires. Au sein d'une même entité fiscale (société juridique, établissement ou groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale), les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles. Les actifs d'impôts différés sont dépréciés lorsque leur réalisation n'est pas probable.

Pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôt différé est reconnu à hauteur des impôts de distributions dont le versement est anticipé par le Groupe.

## I) Engagements de retraite et assimilés (IAS19)

### Présentation des régimes

Le Groupe DIAC a recours à différents types de régimes de retraite et avantages assimilés :

#### Régimes à prestations définies :

Ces régimes donnent lieu à la constitution de provisions et concernent les indemnités de fin de carrière.

#### Régimes à cotisations définies :

Le Groupe DIAC verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux ou privés chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Il n'existe aucun passif à ce titre.

### Méthode d'évaluation des passifs relatifs aux régimes à prestations définies

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont enregistrés en capitaux propres, conformément à l'option offerte par l'amendement à la norme IAS 19.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût lié à la désactualisation diminuée de la rentabilité attendue des actifs du régime, et de l'étalement du coût des services passés, est entièrement constatée dans les charges de personnel.

## **J) Passifs financiers (IAS 39)**

Le groupe DIAC enregistre un passif financier constitué de titres de créances négociables, de titres émis dans le cadre des opérations de titrisation ainsi que de dettes auprès des établissements de crédit.

Les éventuels frais d'émission et primes qui y sont rattachés sont étalés actuariellement selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'émission.

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à la juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission.

A chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières ainsi calculées prennent en compte les frais d'émission et les primes d'émission ou de remboursement.

Les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur sont comptabilisés selon les principes exposés dans les règles et méthodes comptables au point : Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39)

## **K) Emissions structurées et dérivés incorporés (IAS 39)**

Les émissions structurées sont présentes en faible nombre. Elles sont adossées à des instruments dérivés qui viennent neutraliser le dérivé sous jacent de façon à obtenir un passif synthétique à taux révisable.

Les seuls dérivés incorporés identifiés dans le groupe DIAC correspondent à des sous-jacents contenus dans des émissions structurées. Lorsque les dérivés incorporés ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, ils sont évalués et comptabilisés séparément à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont alors comptabilisées en compte de résultat. Après extraction du dérivé, l'émission structurée (contrat hôte) est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

Les émissions structurées sont ainsi associées à des swaps dont la branche actif présente des caractéristiques strictement identiques à celles du dérivé incorporé, assurant sur le plan économique une couverture efficace. Néanmoins, la couverture d'un dérivé par un autre dérivé étant interdite par l'IAS 39, les dérivés incorporés séparés du contrat hôte et les swaps associés aux émissions structurées sont comptablement réputés détenus à des fins de transaction.

## **L) Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39)**

### **Le risque de taux**

Le portefeuille d'actifs commerciaux est suivi quotidiennement en sensibilité et fait l'objet d'une couverture systématique.

L'objectif est de couvrir tout risque de taux afin de protéger la marge commerciale du groupe DIAC.

Une souplesse limitée reste cependant admise en matière de couverture du risque afin de tenir compte de la difficulté à ajuster exactement la structure des emprunts et celle des prêts à la clientèle.

Les calculs de sensibilité actif / passif sont effectués quotidiennement par le département contrôle des risques financiers pour le groupe DIAC.

La situation de chaque entité du groupe au regard de sa limite est vérifiée chaque jour et des directives de couverture immédiate sont données si la situation l'impose.

La sensibilité du groupe DIAC au risque de taux (variation uniforme de la courbe des taux de 100 bp) constatée au 31 décembre 2010 est de 432 milliers d'euros au dessous de la limite des 1,5 millions d'euros.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le groupe DIAC dans le cadre de sa politique de gestion du risque de taux. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers utilisés par DIAC peuvent être qualifiés de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de juste valeur des actifs et passifs couverts. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie associés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

### **Evaluation**

Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est réestimée.

La juste valeur des dérivés de taux représente ce que le Groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les plus ou moins-values latentes déterminées à partir des taux d'intérêts courants à la date de clôture.

### **Couverture de juste valeur**

DIAC a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de juste valeur (« fair value hedge ») dans les cas suivants :

- Couverture du risque de taux d'un passif à taux fixe par un swap ou cross currency swap receveur fixe / payeur variable,
- Couverture du risque de change d'un actif ou passif en devises par un cross currency swap.

Cette comptabilité de couverture est appliquée sur la base d'une documentation de la relation de couverture à la date de mise en place et des résultats des tests d'efficacité des couvertures de juste valeur qui sont réalisés à chaque arrêté.

Les variations de valeurs des dérivés de couverture de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Pour les passifs financiers couverts en juste valeur, seule la composante couverte est évaluée et comptabilisée à la juste valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Les variations de valeur de la composante couverte sont comptabilisées en résultat. La fraction non couverte de ces passifs est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

En cas d'arrêt anticipé de la relation de couverture, le dérivé de couverture est qualifié d'actif ou de passif détenu à des fins de transaction et l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti pour un montant égal à sa dernière évaluation en juste valeur.

### **Couverture de flux de trésorerie**

DIAC a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de flux de trésorerie (« cash-flow hedge ») dans le cas suivant:

- Couverture du risque de taux sur des passifs à taux variable par un swap receveur variable / payeur fixe, permettant ainsi de les adosser aux actifs à taux fixe (sur le plan économique, il s'agit de la macro-couverture).

Des tests d'efficacité des couvertures de flux de trésorerie sont réalisés à chaque arrêté pour s'assurer de l'éligibilité des opérations concernées à la comptabilité de couverture. En ce qui concerne le deuxième type de couverture, le test pratiqué consiste à s'assurer que l'exposition au risque de taux liée aux actifs financiers non dérivés est bien réduite par les flux liés aux instruments dérivés utilisés en couverture.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation.

### **Opérations de transaction**

On retrouve dans ce poste les opérations non éligibles au sens d'IAS 39 à la comptabilité de couverture.

Les variations de valeur de ces dérivés sont comptabilisées en compte de résultat.

Il s'agit essentiellement :

- des swaps contractés dans le cadre des opérations de titrisation,
- des swaps de taux variables/variables sur une même devise couvrant le risque de taux d'émissions à taux variable.

### **M) Secteurs opérationnels (IFRS 8)**

Le groupe DIAC a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et services à ses deux marchés de référence : la clientèle finale (Grand Public et Entreprises) et le Réseau de concessionnaires des marques Renault, Nissan, Dacia et Renault Samsung Motors. Ces deux clientèles ont des attentes différentes qui nécessitent une approche spécifique en terme de marketing de l'offre, de processus de gestion, de ressources informatiques, de méthodes commerciales et de communication. L'organisation du groupe a été aménagée pour être en parfaite cohérence avec ces deux clientèles, pour renforcer son rôle de pilotage et de support, ainsi que pour accroître l'intégration avec Renault et Nissan, notamment dans les aspects marketing et commerciaux.

Conformément à la norme IFRS 8, la répartition par marché a donc été adoptée en tant que segmentation opérationnelle. Elle correspond à l'axe stratégique développé par l'entreprise. Les informations présentées sont établies sur la base des reportings internes communiqués au Comité Exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel » au sens de la norme IFRS 8.

Les contributions par marché sont ainsi analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

L'activité Réseau recouvre les financements octroyés au Réseau de concessionnaires de l'alliance Renault-Nissan.

L'activité Clientèle recouvre l'ensemble des financements et services associés, autres que ceux du Réseau.

Les résultats de chacun de ces deux segments de marché sont présentés séparément.

Les activités de refinancement et de holding sont regroupées au sein des « Autres activités ».

Les activités de financements des ventes Renault, Nissan, Dacia et Multimarques sont regroupées.



### 3. STRUCTURE DU GROUPE

#### Evolution du périmètre de consolidation en 2010 :

Néant.

#### Evolution du périmètre de consolidation en 2009 :

Néant.

### 4. ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique en profonde mutation, le groupe DIAC a adapté son mode de fonctionnement au contexte financier actuel.

#### Liquidité

Le pilotage du risque de liquidité du groupe DIAC est assuré par RCI Banque et décrit ci-après :

Le pilotage du risque de liquidité est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (clientèle et réseau) et des opérations de refinancement réalisées.

**La liquidité statique** : l'objectif de RCI Banque est d'avoir une liquidité statique positive. Les actifs générés dans le passé ont été financés par des dettes d'une maturité supérieure.

**La liquidité dynamique « scénario noir »** : cet indicateur prend en compte les prévisions d'activité nouvelle, dans un contexte de stress test maximum qui n'envisage aucun accès à des ressources nouvelles. Ce scénario constitue l'indicateur de communication externe notamment vis-à-vis des agences de notation qui demandent une visibilité sur la liquidité d'au moins 6 mois. Il permet d'établir deux indicateurs :

- nombre de jours d'activité commerciale possibles sans accès au marché, en utilisant seulement les lignes bancaires confirmées et les mobilisations BCE (indicateur de pilotage interne et de communication externe),
- réserve de liquidité (indicateur de pilotage interne et de communication externe).

**La liquidité dynamique « scénario gris »** réalisée à partir d'hypothèses de refinancement contraint : fermeture des marchés obligataires, accès restreint à la ressource courte terme, accès à la titrisation (BCE ou conduits). Cette analyse est complétée par une simulation de l'évolution de la réserve de liquidité prévisionnelle.

**La réserve de liquidité** de RCI Banque s'établit à 3 851 M€ : elle représente l'excédent de sécurités disponibles par rapport aux encours de certificats de dépôt et papier commercial. Le groupe se doit en effet de maintenir des sources de liquidité alternative supérieures à ses encours de titres de créances négociables à court terme.

#### Risque au titre de l'activité de crédit

Suite au renforcement des structures de recouvrement mise en œuvre entre fin 2008 et au début de l'année 2009 les performances du recouvrement se sont améliorées à compter du premier trimestre 2009. Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis d'améliorer la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

En 2010, la conjugaison d'une acceptation bien calibrée et d'un recouvrement performant ont permis au coût du risque du portefeuille commercial d'atteindre un point bas historique et de s'afficher à un niveau inférieur à celui constaté avant le déclenchement de la crise financière.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au

début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de stress-test mis à jour de façon trimestrielle sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprise). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans une conjoncture économique incertaine, RCI Banque reste attentif à un environnement changeant, avec pour cible de maintenir le coût du risque global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de rentabilité.

### **Rentabilité**

Les marges de crédit constatées sur les marchés ont subi des mouvements significatifs. Dans ce contexte volatile, RCI Banque fait preuve d'une grande réactivité et révisé régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaire à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

### **Gouvernance**

Le suivi de la position statique, de la position de liquidité dynamique dans un stress scénario de totale fermeture de nouvelles sources de financement, et de la réserve de liquidité ont fait l'objet d'un point spécifique à chacun des Comités Financiers mensuels.

Les comités de gestion pays ont par ailleurs suivis plus systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

### **Exposition au risque de crédit (hors activité commerciale)**

En raison de sa position structurellement emprunteuse, l'exposition au risque de crédit (hors portefeuille commercial) du groupe RCI Banque est limitée au placement des excédents de trésorerie temporaires, réalisés sous forme de dépôts à très court terme auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de Contrepartie.

## 5. NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

### Note 1 : Secteurs opérationnels

#### 1.1 - Segmentation par marché

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2010
Encours productif moyen	5 860	2 091		7 951
Produit net bancaire	318	41	(2)	357
Résultat brut d'exploitation	204	31		235
Résultat d'exploitation	172	31		203
Résultat avant impôts	172	31		203

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2009
Encours productif moyen	5 661	2 140		7 802
Produit net bancaire	287	39	(2)	324
Résultat brut d'exploitation	165	29		194
Résultat d'exploitation	117	26		143
Résultat avant impôts	117	26		143

Les contributions par marché sont analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours moyen productif.

La détermination des résultats par secteur d'activité repose sur des conventions analytiques internes ou fiscales de refacturation ou de valorisation des moyens affectés. Les fonds propres alloués à chacun des pôles d'activité sont ceux effectivement mis à la disposition des filiales et succursales, répartis ensuite entre activités en fonction de règles analytiques internes.

L'Encours Productif Moyen est l'indicateur opérationnel utilisé pour le suivi des encours. Cet indicateur représentant une moyenne arithmétique des encours, sa valeur est par conséquent différente des encours figurant à l'actif du groupe DIAC tels que présentés aux notes 4 et 5 des Annexes : Opérations avec la clientèle et assimilées / Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité.

#### 1.2 Segmentation géographique

L'intégralité des opérations du Groupe Diac est réalisée en France.

**Note 2 : Instruments dérivés**

En millions d'euros	12/2010		12/2009	
	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Juste valeur des actifs et passifs financiers désignés en couverture</b>	<b>38</b>	<b>79</b>	<b>4</b>	<b>152</b>
Instruments dérivés de taux et de change : Couverture de juste valeur	(5)		(20)	25
Instruments dérivés de taux : Couverture de flux de trésorerie futurs	43	79	24	127
<b>Total des instruments dérivés (*)</b>	<b>38</b>	<b>79</b>	<b>4</b>	<b>152</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	38	79	4	152

Ces postes comprennent essentiellement des instruments dérivés contractés sur les marchés de gré à gré par le groupe DIAC dans le cadre de sa politique de couverture de l'exposition aux risques de taux d'intérêt.

Les opérations ayant donné lieu à une comptabilisation dans ce poste sont décrites dans les règles et méthodes comptables aux points : Passifs financiers (IAS 39) et Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39).

**Ventilation des nominaux d'instruments dérivés par durée résiduelle et par intention de gestion**

En millions d'euros	Inférieur à 1 an	de 1 an à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total 12/2010
<b>Couverture du risque de taux</b>				
<u>Opérations de swap de taux</u>				
Prêteurs	1 883	3 591		<b>5 474</b>
Emprunteurs	1 883	3 591		<b>5 474</b>

En millions d'euros	Inférieur à 1 an	de 1 an à 5 ans	Supérieur à 5 ans	Total 12/2009
<b>Couverture du risque de taux</b>				
<u>Opérations de swap de taux</u>				
Prêteurs	2 936	3 618		<b>6 554</b>
Emprunteurs	2 936	3 618		<b>6 554</b>

**Variation de la réserve de réévaluation des instruments financiers de couvertures de flux de trésorerie**

En millions d'euros	Couvertures de flux de trésorerie	Echéancier de transfert en résultat de la réserve de couverture de flux de trésorerie		
		< à 1 an	de 1 à 5 ans	> à 5 ans
<b>Solde au 31 décembre 2008</b>	(10)	(10)		
Variation de juste valeur en capitaux propres	(113)			
Transfert en résultat net d'impôt sur les sociétés	95			
<b>Solde au 31 décembre 2009</b>	(28)	(24)	(4)	
Variation de juste valeur en capitaux propres	(50)			
Transfert en résultat net d'impôt sur les sociétés	80			
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	2	(8)	10	

Le tableau ci-dessus indique pour les couvertures de flux de trésorerie, les périodes au cours desquelles DIAC s'attend à ce que les flux de trésorerie interviennent et influent sur le résultat.

La variation de la réserve de couvertures de flux de trésorerie résulte d'une part de la variation de la juste valeur des instruments de couverture portée en capitaux propres, ainsi que du transfert en résultat de la période selon le même rythme que l'élément couvert.

**Note 3 : Prêts et créances sur les établissements de crédit**

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Créances à vue sur les établissements de crédit</b>	<b>196</b>	<b>1 336</b>
Comptes ordinaires débiteurs	196	1 336
<b>Créances à terme sur les établissements de crédit</b>	<b>126</b>	<b>452</b>
Comptes et prêts à terme	124	450
Créances rattachées	2	2
<b>Total des prêts et créances sur les établissements de crédit (*)</b>	<b>322</b>	<b>1 788</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>171</i>	<i>471</i>

Les créances à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

**Note 4 : Opérations avec la clientèle et assimilées**

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>8 335</b>	<b>8 248</b>
Opérations avec la clientèle	4 881	5 073
Opérations de location financière	3 454	3 175
<b>Total opérations avec la clientèle et assimilées</b>	<b>8 335</b>	<b>8 248</b>

**4.1 - Opérations avec la clientèle**

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>5 090</b>	<b>5 285</b>
Affacturage	313	458
Autres créances commerciales	109	103
Autres crédits à la clientèle	4 272	4 334
Comptes ordinaires débiteurs	73	26
Créances douteuses et compromises	323	364
<b>Créances rattachées sur clientèle</b>	<b>23</b>	<b>26</b>
Autres crédits à la clientèle	13	15
Créances douteuses et compromises	10	11
<b>Éléments intégrés au coût amorti sur créances clientèle</b>	<b>14</b>	<b>13</b>
Etalement des frais de dossiers et divers	(19)	(18)
Etalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(26)	(32)
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	59	63
<b>Dépréciation des créances sur la clientèle</b>	<b>(246)</b>	<b>(251)</b>
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(42)	(40)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(204)	(211)
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>4 881</b>	<b>5 073</b>

Les opérations de titrisation, intervenues chez DIAC et Cogéra, n'ont pas eu pour conséquence de déconsolider l'encours cédé par ces sociétés. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions afférentes figurent toujours à l'actif du bilan du groupe.

Les créances d'affacturage résultent de l'acquisition par le groupe de créances commerciales de Renault sur des entreprises localisées en Europe.

## 4.2 - Opérations de location financière

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Créances sur opérations de location financière</b>	<b>3 512</b>	<b>3 252</b>
Crédit-bail et location longue durée	3 424	3 151
Créances douteuses et compromises	88	101
<b>Créances rattachées sur opérations de location financière</b>	<b>7</b>	<b>6</b>
Crédit-bail et location longue durée	4	3
Créances douteuses et compromises	3	3
<b>Éléments intégrés au coût amorti sur opérations de location financière</b>	<b>5</b>	<b>(1)</b>
Etalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(29)	(33)
Etalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	34	32
<b>Dépréciation des créances sur opérations de location financière</b>	<b>(70)</b>	<b>(82)</b>
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(8)	(10)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(62)	(72)
<b>Total net des créances sur opérations de location financière</b>	<b>3 454</b>	<b>3 175</b>

**Rapprochement entre l'investissement brut dans les contrats de location financière à la date de clôture et la valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir**

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2010
Location financière - Investissement net	1 662	1 861	1	<b>3 524</b>
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	66	33		<b>99</b>
<b>Location financière - Investissement brut</b>	<b>1 728</b>	<b>1 894</b>	<b>1</b>	<b>3 623</b>
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI	939	1 076	1	<b>2 016</b>
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>623</i>	<i>669</i>	<i>1</i>	<i>1 293</i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	1 105	1 225		<b>2 330</b>

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2009
Location financière - Investissement net	1 599	1 657	1	<b>3 257</b>
Location financière - Intérêts futurs à recevoir	75	40		<b>115</b>
<b>Location financière - Investissement brut</b>	<b>1 674</b>	<b>1 697</b>	<b>1</b>	<b>3 372</b>
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI	1 227	1 188	1	<b>2 416</b>
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>627</i>	<i>595</i>	<i>1</i>	<i>1 223</i>
Paiements minimaux à recevoir au titre de la location (hors montants garantis par les parties liées en application d'IAS 17)	1 047	1 103		<b>2 150</b>

### 4.3 - Exposition maximale au risque de crédit et indication sur la qualité des créances jugées saines par DIAC

L'exposition consolidée maximale au risque de crédit s'établit à 10 054 millions d'euros au 31 décembre 2010. Cette exposition comprend principalement les encours nets de financement des ventes, débiteurs divers et produits dérivés actifs ainsi que les engagements de financement irrévocables présents au hors bilan consolidé de DIAC (cf. Note 18 Engagements reçus).

#### Montant des créances échues

En millions d'euros	12/2010	dont non dépréciées (1)	12/2009	dont non dépréciées (1)
<b>Total des créances échues</b>	<b>252</b>	<b>2</b>	<b>267</b>	
Depuis 0 à 3 mois	22	2	18	
Depuis 3 à 6 mois	13		17	
Depuis 6 mois à 1 an			32	
Depuis plus de 1 an	217		200	

(1) Ne comprend que les créances de financement des ventes non dépréciées, soit totalement, soit partiellement sur une base individuelle.

Les risques sur la qualité des crédits de la clientèle font l'objet d'une évaluation (par système de score) et d'un suivi par type d'activité (Clientèle et Réseau). A la date de clôture des comptes, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances de financement des ventes non échues et non dépréciées.

Par ailleurs, il n'existe pas de concentration de risques significative au sein de la clientèle du Financement des ventes.

Le montant des garanties détenues sur les créances douteuses ou incidentés est de 367 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 497 millions d'euros au 31 décembre 2009.

#### Note 5 : Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité

En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2010
<b>Valeur brute</b>	<b>6 466</b>	<b>2 000</b>	<b>185</b>	<b>8 651</b>
Créances saines	6 157	1 889	181	8 227
Créances douteuses	57	104	2	163
Créances compromises	252	7	2	261
<b>Dépréciation sur base individuelle</b>	<b>(242)</b>	<b>(57)</b>	<b>(2)</b>	<b>(301)</b>
Dépréciation créances saines	(12)	(23)		(35)
Dépréciation créances douteuses	(27)	(28)	(1)	(56)
Dépréciation créances compromises	(203)	(6)	(1)	(210)
<b>Dépréciation collectives sectorielles</b>	<b>(5)</b>	<b>(10)</b>		<b>(15)</b>
Dépréciation des créances	(5)	(10)		(15)
<b>Total des valeurs nettes(*)</b>	<b>6 219</b>	<b>1 933</b>	<b>183</b>	<b>8 335</b>

(\*) Dont entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées)

351 50 401



En millions d'euros	Clientèle	Réseau	Autres	Total 12/2009
<b>Valeur brute</b>	<b>6 379</b>	<b>2 067</b>	<b>135</b>	<b>8 581</b>
Créances saines	6 047	1 923	132	8 102
Créances douteuses	63	138	1	202
Créances compromises	269	6	2	277
<b>Dépréciation sur base individuelle</b>	<b>(258)</b>	<b>(56)</b>	<b>(2)</b>	<b>(316)</b>
Dépréciation créances saines	(13)	(20)		(33)
Dépréciation créances douteuses	(30)	(30)	(1)	(61)
Dépréciation créances compromises	(215)	(6)	(1)	(222)
<b>Dépréciation collectives sectorielles</b>	<b>(6)</b>	<b>(11)</b>		<b>(17)</b>
Dépréciation des créances	(6)	(11)		(17)
<b>Total des valeurs nettes(*)</b>	<b>6 115</b>	<b>2 000</b>	<b>133</b>	<b>8 248</b>

(\*) Dont entreprises liées (Hors participations reçues et rémunérations versées)

411

14

425

L'information par secteurs opérationnels est détaillée en note 1.

Au titre de leur politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, les constructeurs participent à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe Diac.

#### Note 6 : Comptes de régularisation et actifs divers

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Créances d'impôts et taxes fiscales</b>	<b>32</b>	<b>64</b>
Créances d'impôts courants		19
Créances d'impôts différés	18	29
Créances fiscales hors impôts courants	14	16
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>152</b>	<b>125</b>
Autres débiteurs divers	64	55
Comptes de régularisation actif	19	33
Valeurs reçues à l'encaissement	69	37
<b>Total des comptes de régularisation et actifs divers (*)</b>	<b>184</b>	<b>189</b>

(\*) Dont entreprises liées

58

50

Les actifs d'impôts différés sont analysés en note 25.

**Note 7 : Immobilisations corporelles et incorporelles**

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Valeur nette des immobilisations incorporelles</b>	<b>1</b>	<b>2</b>
Valeur brute	17	17
Amortissements et provisions	(16)	(15)
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>16</b>	<b>17</b>
Valeur brute	68	66
Amortissements et provisions	(52)	(49)
<b>Total net des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	<b>17</b>	<b>19</b>

**Note 8 : Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle ou représentées par un titre****8.1 - Ventilation des dettes par méthode d'évaluation**

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Dettes évaluées au coût amorti - Hors couverture juste valeur</b>	<b>6 723</b>	<b>7 948</b>
Dettes envers les établissements de crédit	3 993	3 862
Dettes envers la clientèle	16	464
Dettes représentées par un titre	2 714	3 622
<b>Dettes évaluées au coût amorti - Couverture juste valeur</b>	<b>771</b>	<b>992</b>
Dettes envers les établissements de crédit	771	992
<b>Total des dettes financières</b>	<b>7 494</b>	<b>8 940</b>

**8.2 - Dettes envers les établissements de crédit**

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Dettes à vue envers les établissements de crédit</b>	<b>1 395</b>	<b>1 396</b>
Comptes ordinaires créditeurs	1 384	1 373
Autres sommes dues	8	20
Dettes rattachées	3	3
<b>Dettes à terme envers les établissements de crédit</b>	<b>3 369</b>	<b>3 458</b>
Comptes et emprunts à terme	3 345	3 431
Dettes rattachées	24	27
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit (*)</b>	<b>4 764</b>	<b>4 854</b>

(\*) Dont entreprises liées

4 674

4 729

Les dettes à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

**8.3 - Dettes envers la clientèle**

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>11</b>	<b>460</b>
Comptes ordinaires créditeurs	11	10
Comptes créditeurs à terme		450
<b>Autres sommes dues à la clientèle et dettes rattachées</b>	<b>5</b>	<b>4</b>
Autres sommes dues à la clientèle	4	3
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à vue	1	1
<b>Total des dettes envers la clientèle (*)</b>	<b>16</b>	<b>464</b>

(\*) Dont entreprises liées (1)

450

(1) Cogera, une filiale du groupe DIAC, avait contracté en 2004 un emprunt à recours limité auprès de Renault SAS pour un montant de 450 millions d'euros, assorti d'un nantissement de la créance de Renault SAS en faveur de Cogera. Cette opération avait été réalisée afin de diminuer l'exposition crédit vis-à-vis de RRG. Dans un souci de simplification et afin d'élargir la couverture des risques à l'ensemble du Groupe RCI, il a été décidé en 2010 de rembourser cet emprunt et de le remplacer par une convention de gages espèces plus large contractée par RCI Banque.

**8.4 - Dettes représentées par un titre**

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Titres de créances négociables (1)</b>	<b>126</b>	<b>116</b>
Certificat de dépôts	117	55
BMTN et assimilés	9	61
<b>Autres dettes représentées par un titre (2)</b>	<b>2 588</b>	<b>3 506</b>
Autres dettes représentées par un titre	2 587	3 506
Dettes rattachées sur autres dettes représentées par un titre	1	
<b>Total des dettes représentées par un titre (*)</b>	<b>2 714</b>	<b>3 622</b>

(\*) Dont entreprises liées

1 197

1 174

(1) Les certificats de dépôts, les billets de trésorerie, papiers commerciaux sont émis par DIAC.

(2) Les autres dettes représentées par un titre correspondent principalement aux titres émis par les véhicules de titrisation créés pour les besoins des opérations de titrisation française (Diac et Cogera).

**8.5 - Ventilation des dettes par échéances**

La ventilation des dettes par échéance est exposée en note 14.

## 8.6 - Ventilation de l'endettement par taux avant dérivés

En millions d'euros	12/2010			12/2009		
	Variable	Fixe	Total	Variable	Fixe	Total
Dettes sur les établissements de crédit	2 270	2 494	<b>4 764</b>	2 434	2 420	<b>4 854</b>
Dettes envers la clientèle	5	11	<b>16</b>	455	9	<b>464</b>
Titres de créances négociables	16	110	<b>126</b>	63	53	<b>116</b>
Autres dettes représentées par un titre	2 590	(2)	<b>2 588</b>	3 508	(2)	<b>3 506</b>
<b>Total de l'endettement par taux</b>	<b>4 881</b>	<b>2 613</b>	<b>7 494</b>	<b>6 460</b>	<b>2 480</b>	<b>8 940</b>

La majorité des passifs à taux révisable ont une période de fixation maximale de 3 mois

**Note 9 : Titrisation**

En millions d'euros	TITRISATION - Opérations publiques	
	DIAC SA	COGERA SA
Entités cédantes	DIAC SA	COGERA SA
Pays	France	France
Date de début	octobre 2006	avril 2010
Durée maximale des fonds	octobre 2020	octobre 2015
Asset SPV	Cars Alliance Auto Loans France FCC	FCT Cars Alliance DFP France
Montant des créances cédées à l'origine	2 323,0	1 235,0
Nature des créances cédées	Crédits automobiles à la clientèle	Créances concessionnaires indépendants
Créances cédées au 31/12/10	1 839,0	1 256,0
Réhaussement de crédit au 31/12/10	Cash reserve pour 0,10% soit 2,3 Meur  Sur-collatéralisation en créance de 4,5%	Cash reserve pour 1% soit 12,3 Meur  Sur-collatéralisation en créances de 13,6%
Issuing SPV	Cars Alliance Auto Loans France FCC	FCT Cars Alliance DFP France
Emissions publiques	Class A	Séries 2010-1 Class A
Moyen terme	Notation AAA	Notation AAA
Titres émis au 31/12/10	1 507,2	750,0
	Class B Notation A 94,3	Séries 2005-1 Class B Non noté 36,5
Placements privés listés	Class R	Séries 2005-2 Class A
Cout terme	129 600	Notation AAA
Titres émis au 31/12/10		70,0

Le groupe DIAC a procédé à plusieurs opérations de titrisation portant sur des créances sur le réseau de distribution ou sur des crédits à la clientèle finale, par l'intermédiaire de véhicules ad hoc.

Ces opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence la décomptabilisation des créances cédées, la totalité du risque étant conservé par le Groupe. Un passif de 2 587 millions a été comptabilisé en Autres dettes représentées par un titre correspondant aux titres émis lors de ces opérations de titrisation. La différence entre le montant des créances cédées et le montant du passif cité précédemment correspond au rehaussement de crédit nécessaire à ces opérations ainsi qu'à la quote-part des titres conservés par DIAC, constituant une réserve de liquidité.

En application des règles de consolidation, les parts résiduelles et parts court terme éventuellement souscrites par DIAC sont éliminées dans les comptes consolidés.

L'ensemble des créances titrisées, y compris les intérêts courus non échus, a été maintenu à l'actif du bilan.

## Note 10 : Comptes de régularisation et passifs divers

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Dettes d'impôts et taxes fiscales</b>	<b>223</b>	<b>185</b>
Dettes d'impôts courants	15	2
Dettes d'impôts différés	199	175
Dettes fiscales hors impôts courants	9	8
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>410</b>	<b>379</b>
Dettes sociales	41	34
Autres créiteurs divers	246	226
Comptes de régularisation passif	108	102
Comptes d'encaissement	15	17
<b>Total des comptes de régularisation et passifs divers (*)</b>	<b>633</b>	<b>564</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	87	79

Les passifs d'impôts différés sont analysés en note 25.

## Note 11 : Provisions pour risques et charges

En millions d'euros	12/2009	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2010
			Utilis ées	Non utilis ées		
<b>Provisions sur opérations bancaires</b>	<b>9</b>	<b>5</b>		<b>(4)</b>	<b>(1)</b>	<b>9</b>
Provisions pour risques de litiges	1			(1)		
Autres provisions	8	5		(3)	(1)	9
<b>Provisions sur opérations non bancaires</b>	<b>44</b>	<b>14</b>	<b>(6)</b>	<b>(14)</b>	<b>1</b>	<b>39</b>
Provisions pour engagements de retraite et ass.	20	2	(1)		1	22
Provisions pour risques fiscaux et litiges	23	12	(5)	(14)	(1)	15
Autres provisions	1				1	2
<b>Total des provisions pour risques et charges</b>	<b>53</b>	<b>19</b>	<b>(6)</b>	<b>(18)</b>		<b>48</b>

(\*) *Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre*

Chacun des litiges connus dans lesquels DIAC ou des sociétés du Groupe sont impliqués fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Les sociétés du groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

## Provisions pour engagements de retraite et assimilés

Principales hypothèses actuarielles retenues	12/2010	12/2009
Age de départ à la retraite	67 ans	65 ans
Evolution des salaires	2,90%	3,06%
Taux d'actualisation financière	4,16%	5,07%
Taux de départ	4,10%	4,79%

## Variation des provisions pour engagements de retraite au cours de l'exercice

En millions d'euros	Valeur actuarielle des engagements	Valeur actuarielle des fonds investis	Engagements nets des fonds investis	Ecart actuariels non comptabilisés	Provision au bilan
<b>Solde au 31 décembre 2008</b>	<b>20</b>		<b>20</b>		<b>20</b>
Charge nette de l'exercice 2009	2		2		2
Prestations et contributions payées	(1)		(1)		(1)
Ecart actuariels	(1)		(1)		(1)
<b>Solde au 31 décembre 2009</b>	<b>20</b>		<b>20</b>		<b>20</b>
Charge nette de l'exercice 2010	2		2		2
Prestations et contributions payées	(1)		(1)		(1)
Ecart actuariels	1		1		1
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>22</b>		<b>22</b>		<b>22</b>

## Montants comptabilisés au compte de résultat au titre des engagements de retraite

En millions d'euros	12/2010	12/2009
Coût des services rendus	1	1
Coût de la désactualisation	1	1
<b>Charges nettes</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

**Note 12 : Provisions pour dépréciation constituées en couverture d'un risque de contrepartie**

En millions d'euros	12/2009	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2010
			Utilisées	Non utilisées		
<b>Provisions pour dépréciation sur opérations bancaires</b>	<b>334</b>	<b>221</b>	<b>(158)</b>	<b>(80)</b>	<b>(1)</b>	<b>316</b>
Opérations avec la clientèle (sur base individuelle)	317	218	(158)	(75)	(1)	301
Opérations avec la clientèle (sur base collective)	17	3		(5)		15
<b>Provisions pour dépréciation sur opérations non bancaires</b>	<b>4</b>	<b>1</b>		<b>(2)</b>		<b>3</b>
Autres couvertures d'un risque de contrepartie	4	1		(2)		3
<b>Total couverture des risques de contreparties</b>	<b>338</b>	<b>222</b>	<b>(158)</b>	<b>(82)</b>	<b>(1)</b>	<b>319</b>

(\*) *Autres variations = Reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre*

La ventilation par marché des dépréciations de l'actif liées aux opérations avec la clientèle est présentée en note 5.

**Note 13 : Dettes subordonnées**

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Dettes évaluées à la juste valeur</b>	<b>11</b>	<b>10</b>
Titres participatifs	11	10
<b>Total des dettes subordonnées</b>	<b>11</b>	<b>10</b>

Les titres participatifs ont été émis en 1985 par DIAC SA.

La rémunération des titres participatifs émis en 1985 par DIAC comprend une partie fixe égale au TAM (Taux annuel monétaire) et une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du groupe DIAC de l'exercice par rapport à celui de l'exercice précédent.



**Note 14 : Ventilation des actifs et passifs financiers par durée restant à courir**

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2010
<b>Actifs financiers</b>	<b>2 646</b>	<b>2 582</b>	<b>3 462</b>	<b>5</b>	<b>8 695</b>
Instruments dérivés	23	1	14		38
Prêts et créances sur les établissements de crédit	239		83		322
Prêts et créances sur la clientèle	2 384	2 581	3 365	5	8 335
<b>Passifs financiers</b>	<b>2 005</b>	<b>2 480</b>	<b>3 088</b>	<b>11</b>	<b>7 584</b>
Instruments dérivés	66	10	3		79
Dettes envers les établissements de crédit	1 731	734	2 299		4 764
Dettes envers la clientèle	16				16
Dettes représentées par un titre	192	1 736	786		2 714
Dettes subordonnées				11	11

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2009
<b>Actifs financiers</b>	<b>4 232</b>	<b>2 247</b>	<b>3 553</b>	<b>8</b>	<b>10 040</b>
Instruments dérivés	22		(18)		4
Prêts et créances sur les établissements de crédit	1 353	25	410		1 788
Prêts et créances sur la clientèle	2 857	2 222	3 161	8	8 248
<b>Passifs financiers</b>	<b>2 682</b>	<b>1 366</b>	<b>5 044</b>	<b>10</b>	<b>9 102</b>
Instruments dérivés	87	18	47		152
Dettes envers les établissements de crédit	1 615	898	2 341		4 854
Dettes envers la clientèle	14	450			464
Dettes représentées par un titre	966		2 656		3 622
Dettes subordonnées				10	10

**Note 15 : Ventilation des flux futurs contractuels par échéance**

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2010
<b>Passifs financiers</b>	<b>2 018</b>	<b>2 518</b>	<b>3 151</b>	<b>9</b>	<b>7 696</b>
Instruments dérivés	63				63
Dettes envers les établissements de crédit	1 691	734	2 299		4 724
Dettes envers la clientèle	15				15
Dettes représentées par un titre	192	1 736	786		2 714
Intérêts futurs à payer	57	48	66	9	180
<b>Engagements de financements et garanties donnés - clientèle</b>	<b>1 194</b>				<b>1 194</b>
<b>Total flux futurs contractuels par échéance</b>	<b>3 212</b>	<b>2 518</b>	<b>3 151</b>	<b>9</b>	<b>8 890</b>

En millions d'euros	< 3 mois	de 3 à 12 mois	de 1 à 5 ans	> 5 ans	Total 12/2009
<b>Passifs financiers</b>	<b>2 640</b>	<b>1 413</b>	<b>5 092</b>	<b>21</b>	<b>9 166</b>
Instruments dérivés	82				82
Dettes envers les établissements de crédit	1 571	898	2 341		4 810
Dettes envers la clientèle	13	450			463
Dettes représentées par un titre	950		2 656		3 606
Dettes subordonnées				11	11
Intérêts futurs à payer	24	65	95	10	194
<b>Engagements de financements et garanties donnés - clientèle</b>	<b>1 308</b>				<b>1 308</b>
<b>Total flux futurs contractuels par échéance</b>	<b>3 948</b>	<b>1 413</b>	<b>5 092</b>	<b>21</b>	<b>10 474</b>

La somme des flux futurs contractuels n'est pas égale aux valeurs bilancielle notamment en raison de la prise en compte des intérêts futurs contractuels et des coupons de swaps non actualisés.

Pour les dérivés passifs, les flux contractuels correspondent aux montants à décaisser.

Pour les autres passifs financiers non dérivés, les flux contractuels correspondent au remboursement du nominal et au paiement des intérêts.

Pour les instruments financiers à taux variable, les intérêts ont été estimés sur la base du taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre.

**Note 16 : Juste Valeur des actifs et passifs financiers (en application d'IFRS 7)****16.1 : Décomposition par nature**

En millions d'euros	12/2010			12/2009		
	VNC (*)	JV (*)	Ecart (*)	VNC (*)	JV (*)	Ecart (*)
<b>Actifs financiers</b>	<b>8 695</b>	<b>8 725</b>	<b>30</b>	<b>10 040</b>	<b>10 039</b>	<b>(1)</b>
Instrumentés dérivés	38	56	18	4	1	(3)
Prêts et créances sur les établissements de crédit	322	322		1 788	1 788	
Prêts et créances sur la clientèle	8 335	8 347	12	8 248	8 250	2
<b>Passifs financiers</b>	<b>7 584</b>	<b>7 503</b>	<b>81</b>	<b>9 102</b>	<b>9 062</b>	<b>40</b>
Instrumentés dérivés	79	10	69	152	134	18
Dettes envers les établissements de crédit	4 764	4 769	(5)	4 854	4 899	(45)
Dettes envers la clientèle	16	16		464	464	
Dettes représentées par un titre	2 714	2 697	17	3 622	3 555	67
Dettes subordonnées	11	11		10	10	

(\*) VNC : Valeur nette comptable - JV : Juste valeur - Ecart : Gains ou pertes latents

**Hypothèses et méthodes retenues :**

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la valeur de marché. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si DIAC ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont :

- **Actifs financiers**

Les prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés à DIAC au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009 pour des prêts de conditions et échéances similaires.

- **Créances à la clientèle**

Les créances de financement des ventes ont été estimées en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires (conditions, échéance et qualité du débiteur) seraient accordés au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009.

Les créances à la clientèle qui ont une durée de vie inférieure à un an ne sont pas actualisées, leur juste valeur ne présentant pas d'écart significatif avec la valeur nette comptable.

- *Passifs financiers*

La juste valeur des passifs financiers a été déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à DIAC au 31 décembre 2010 et 31 décembre 2009 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. Les flux prévisionnels sont donc actualisés selon une courbe de taux zéro-coupon, incluant le spread de DIAC.

**16.2 : Décomposition par niveau (IFRS 7)**

En millions d'euros	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total 12/2010
<b>Actifs comptabilisés à la juste valeur</b>		<b>38</b>		<b>38</b>
Instruments dérivés		38		38
<b>Passifs comptabilisés à la juste valeur</b>	<b>11</b>	<b>79</b>		<b>90</b>
Titres participatifs	11			11
Instruments dérivés		79		79

La hiérarchie à 3 niveaux des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan, telle que demandée par la norme IFRS 7 est la suivante :

- Niveau 1 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- Niveau 2 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers similaires ou évaluations pour lesquelles toutes les données significatives sont basées sur des données de marché observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation pour lesquelles des données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Les dettes évaluées au coût amorti - couverture de juste valeur, n'étant valorisées à la juste valeur qu'à hauteur de l'élément couvert, elles sont désormais exclues de la décomposition par niveau présentée ci-dessus.

**Note 17 : Engagements donnés**

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Engagements de financement</b>	<b>1 194</b>	<b>1 308</b>
Engagements en faveur de la clientèle	1 194	1 308
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>1 194</b>	<b>1 308</b>

**Note 18 : Engagements reçus**

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Engagements de financement</b>	<b>1 319</b>	<b>1 246</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	1 318	1 245
Engagements reçus de la clientèle	1	1
<b>Engagements de garantie</b>	<b>2 778</b>	<b>3 519</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	65	90
Engagements reçus de la clientèle	698	1 013
Engagements de reprise reçus	2 015	2 416
<b>Total des engagements reçus (*)</b>	<b>4 097</b>	<b>4 765</b>

(\*) Dont entreprises liées

2 671

2 999

**Note 19 : Intérêts et produits assimilés**

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>652</b>	<b>674</b>
Opérations avec les établissements de crédit	8	8
Opérations avec la clientèle	305	335
Opérations de location financière	284	270
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	54	59
Intérêts courus et échus des instruments financiers disponibles à la vente	1	2
<b>Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires</b>	<b>(78)</b>	<b>(80)</b>
Opérations avec la clientèle	(52)	(55)
Opérations de location financière	(26)	(25)
<b>Total des intérêts et produits assimilés (*)</b>	<b>574</b>	<b>594</b>

(\*) Dont entreprises liées

95

94

La titrisation des créances Diac et Cogéra n'ayant pas fait l'objet d'une déconsolidation, les intérêts relatifs aux créances cédées au travers de ces opérations figurent toujours en intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

**Note 20 : Intérêts et charges assimilées**

En millions d'euros	12/2010	12/2009
Opérations avec les établissements de crédit	(117)	(116)
Opérations avec la clientèle	(3)	(9)
Intérêts courus et échus des instruments de couverture	(164)	(197)
Charges sur dettes représentées par un titre	(24)	(37)
Autres intérêts et charges assimilées	(1)	(1)
<b>Total des intérêts et charges assimilées (*)</b>	<b>(309)</b>	<b>(360)</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(247)</i>	<i>(266)</i>

**Note 21 : Gains (pertes) nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat**

En millions d'euros	12/2010	12/2009
Gains et pertes nets sur titres participatifs évalués à la juste valeur	(1)	(2)
Couvertures de juste valeur : variation instruments de couverture	40	(45)
Couvertures de juste valeur : variation éléments couverts	(40)	45
<b>Total des gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>

**Note 22 : Produits (charges) nets des autres activités**

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>325</b>	<b>315</b>
Prestations accessoires aux contrats de financement	240	228
Produits des activités de services	35	38
Produits liés aux fins de contrats de location non-douteux	38	32
Autres produits d'exploitation bancaire	12	17
<i>dont reprise de provisions pour risques bancaires</i>	<i>3</i>	<i>13</i>
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(236)</b>	<b>(228)</b>
Coûts des prestations accessoires aux contrats de financements	(132)	(128)
Coûts des activités de services	(31)	(32)
Charges liées aux fins de contrats de location non-douteux	(35)	(30)
Coûts de distribution non assimilables à des intérêts	(29)	(20)
Autres charges d'exploitation bancaire	(9)	(18)
<i>dont dotation aux provisions pour risques bancaires</i>	<i>(5)</i>	<i>(10)</i>
<b>Autres produits et charges d'exploitation non bancaire</b>	<b>5</b>	<b>7</b>
Autres produits d'exploitation non bancaire	10	12
Autres charges d'exploitation non bancaire	(5)	(5)
<b>Total des produits et charges nets des autres activités (*)</b>	<b>94</b>	<b>94</b>

(\*) Dont entreprises liées

3

Les prestations et les coûts des prestations accessoires aux contrats de financement ainsi que les produits et les coûts des activités de services se rapportent principalement à des prestations d'assurance et d'entretien.

**Note 23 : Charges générales d'exploitation et des effectifs**

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Frais de personnel</b>	<b>(86)</b>	<b>(82)</b>
Rémunération du personnel	(45)	(44)
Charges de retraites et assimilées	(8)	(7)
Autres charges sociales	(27)	(25)
Autres charges de personnel	(6)	(6)
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(32)</b>	<b>(43)</b>
Impôts et taxes hors IS	(3)	(14)
Loyers	(6)	(6)
Autres frais administratifs	(23)	(23)
<b>Total des charges générales d'exploitation (*)</b>	<b>(118)</b>	<b>(125)</b>

(\*) Dont entreprises liées

40

39

Conformément aux normes du Groupe Renault, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) a été classée en Impôts et taxes hors IS.

Effectif moyen en nombre	12/2010	12/2009
Financements et services en France	1 293	1 319
	<b>1 293</b>	<b>1 319</b>

#### Note 24 : Coût du risque par catégorie de clientèle

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Coût du risque sur financement Clientèle</b>	<b>(32)</b>	<b>(49)</b>
Dotations pour dépréciation	(193)	(218)
Reprises de dépréciation	210	177
Pertes sur créances irrécouvrables	(51)	(11)
Récupérations sur créances amorties	2	3
<b>Coût du risque sur financement des Réseaux</b>	<b>(1)</b>	<b>(2)</b>
Dotations pour dépréciation	(21)	(39)
Reprises de dépréciation	20	37
<b>Coût du risque sur autres activités</b>	<b>1</b>	
Variation des dépréciations des autres créances	1	
<b>Total du coût du risque</b>	<b>(32)</b>	<b>(51)</b>

Ce poste comprend le montant net des dotations (reprises) pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les récupérations sur créances amorties.

#### Note 25 : Impôts sur les bénéfices

En millions d'euros	12/2010	12/2009
<b>Impôts exigibles</b>	<b>(48)</b>	<b>(30)</b>
Impôts courants sur les bénéfices	(48)	(30)
<b>Impôts différés</b>	<b>(22)</b>	<b>(19)</b>
Impôts différés	(22)	(19)
<b>Total de la charge d'impôts sur les bénéfices</b>	<b>(70)</b>	<b>(49)</b>

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.



## Ventilation du solde net bilantiel des impôts différés

En millions d'euros	12/2010	12/2009
ID sur dépréciations	32	32
ID sur provisions et autres charges déductibles lors de leur paiement	14	16
ID sur autres actifs et passifs	(5)	12
ID sur opérations de location	(220)	(208)
ID sur immobilisations	(2)	2
<b>Total des impôts différés nets au bilan</b>	<b>(181)</b>	<b>(146)</b>

## Rapprochement entre la charge réelle d'impôts comptabilisée et la charge théorique

En %	12/2010	12/2009
<b>Taux d'impôt sur les bénéficiaires en vigueur en France</b>	<b>34,43%</b>	<b>34,43%</b>
Différentiel de taux d'imposition	-0,08%	1,20%
Autres impacts	0,14%	-1,14%
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>34,49%</b>	<b>34,49%</b>

Le taux effectif d'impôts en France (Diac consolidée) s'établit à 34,49 % en 2010 contre 34,49 % l'année précédente.

## Impôts différés constatés sur les autres éléments du résultat global

En millions d'euros	Var. 2010 des capitaux propres			Var. 2009 des capitaux propres		
	Avant IS	IS	Net	Avant IS	IS	Net
Opérations de couverture de flux de trésorerie	46	(16)	30	(28)	10	(18)
Ecart actuariels sur engagements de retraite				1		1
Autres gains et pertes latentes				(1)		(1)

## 6. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

	Pays	Pourcentage de contrôle et d'intérêt	
		2010	2009
<b>SOCIETE MERE :</b>			
DIAC S.A.	France		
<b>SOCIETES INTEGREES GLOBALEMENT :</b>			
<b>Financement des ventes :</b>			
Cogéra S.A.	France	94,81	94,81
DIAC Location S.A.	France	100,00	100,00
<b>Sociétés de services :</b>			
Sigma Service S.A	France	100,00	100,00
Sogesma S.A.R.L	France	100,00	100,00

## 7. LES RISQUES FINANCIERS

La gestion des risques financiers du groupe DIAC est appréhendée dans le cadre de la gestion globale des risques assurée par le groupe RCI. A ce titre, la holding RCI Banque réalise des opérations sur instruments financiers pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe RCI Banque.

RCI Banque poursuit ses objectifs à travers deux stratégies principales :

- elle émet sous son nom les ressources nécessaires à la continuité de l'activité commerciale des filiales consolidées du groupe (émission de ressources interbancaires, titres de créances et obligataires, titrisation, négociation de lignes de crédit confirmées) et procède aux ajustements de trésorerie des sociétés du groupe ;
- elle gère et minimise l'exposition aux risques financiers liés à l'activité Clientèle des filiales de financement des ventes, par l'utilisation des swaps de taux d'intérêt et de change ainsi que d'opérations de change au comptant et à terme.

### L'ORGANISATION DU CONTRÔLE DES RISQUES DE MARCHÉ

Le dispositif spécifique de contrôle des risques de marché s'inscrit dans le cadre du dispositif global de contrôle interne du groupe RCI Banque, selon des normes validées par l'actionnaire Renault. La gestion des risques de marché et le respect des limites qui s'y rapportent sont assurés, pour l'ensemble du périmètre groupe RCI Banque, par la direction financière de RCI Banque pour le risque global de taux, de liquidité et de change. Le système des limites qui encadre le dispositif est validé par l'actionnaire et périodiquement actualisé.

Une liste des produits autorisés, validée par le comité financier de RCI Banque, précise les instruments de change et de taux ainsi que la nature des devises susceptibles d'être utilisées au titre de la gestion des risques de marché.

### LA GESTION DES RISQUES GLOBAUX DE TAUX D'INTÉRÊT, DE CHANGE, DE CONTREPARTIE ET DE LIQUIDITÉ

#### Risque de taux (audité)

Dans le cas de RCI Banque, et donc du Groupe DIAC, le risque global de taux d'intérêt représente l'impact d'une variation des taux sur la marge brute financière future.

L'objectif du Groupe RCI Banque est de limiter au maximum ce risque afin de protéger sa marge commerciale.

Pour tenir compte de la difficulté à ajuster exactement la structure des emprunts avec celle des prêts, une souplesse limitée est admise dans la couverture du risque de taux par chaque filiale.

Cette souplesse se traduit par l'attribution d'une limite en sensibilité pour chaque filiale validée par le Comité financier, déclinaison individuelle d'une partie de la limite accordée par Renault au groupe RCI Banque.

Limite filiales de refinancement :	11 M€
Limite des filiales de financement des ventes :	9 M€
Total limite de sensibilité en MEUR accordé par Renault à RCI Banque :	20 M€

La sensibilité ainsi définie consiste à mesurer à un instant  $t$  l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la valeur de marché des flux du bilan d'une entité.

La valeur de marché est déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux de marché à l'instant  $t$ .

Le scénario privilégié par le groupe RCI Banque est un calcul de sensibilité à une hausse uniforme de 100 bp des taux d'intérêts sur l'ensemble des maturités. Le calcul est basé sur des GAP actif et passif moyens mensuels.

Les échéancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (remboursements anticipé,...), complétés d'hypothèses sur certains agrégats (fonds propres,...).

Le calcul de sensibilité est effectué quotidiennement par devise et par entité de gestion (filiales de refinancement, filiales commerciales françaises et étrangères) et permet une gestion globale du risque de taux sur le périmètre consolidé groupe RCI Banque. Le suivi est réalisé par le département Contrôle permanent et risques financiers pour

l'ensemble du Groupe. La situation de chaque entité au regard de sa limite est vérifiée chaque jour, et des directives de couverture immédiate sont données aux filiales si la situation l'impose.

Le résultat des contrôles fait l'objet d'un reporting mensuel au comité financier qui vérifie la conformité des positions avec la stratégie financière du groupe ainsi qu'avec les notes de procédure en vigueur.

Au 31 décembre, une hausse des taux de 100 bp en Euro aurait un impact négatif de 412 K€ sur DIAC, un impact négatif de 19 K€ sur DIAC LOCATION, et un impact négatif de 43 K€ sur NOVAFI. La somme des valeurs absolues des sensibilités des filiales du groupe DIAC s'élève à 474 K€.

L'analyse du risque structurel de taux sur les filiales de financements des ventes fait ressortir les points suivants :

La quasi-totalité des prêts accordés à la clientèle par les filiales de financement des ventes est effectuée à taux fixe pour des durées comprises entre 1 et 72 mois. Ces prêts sont couverts par des ressources à taux fixe de même structure. Ils sont adossés en macro-couverture et ne génèrent qu'un risque de taux résiduel.

Dans les filiales où la ressource est à taux variable, le risque de taux est couvert grâce à des swaps de taux d'intérêt de macro-couverture.

### **Risque de liquidité (audité)**

Les filiales du groupe DIAC sont intégrées au suivi du risque de liquidité du groupe RCI Banque.

RCI Banque se doit de disposer à tout moment, et particulièrement en période difficile, de ressources financières suffisantes pour assurer le développement de son activité. À cette fin, RCI Banque s'impose des normes internes strictes.

Deux indicateurs sont suivis mensuellement en comité financier :

#### **- le nombre de jours de liquidité**

Un stress scénario permet de calculer le nombre de jours pendant lequel le groupe RCI peut, sans aucun recours supplémentaire au marché, disposer d'un montant de liquidités suffisant à la couverture de son activité passée et prévisionnelle.

Ce chiffre est donné par le calcul d'impasses de liquidité tenant compte, d'une part des ressources émises, des accords bancaires confirmés non utilisés, du potentiel éligible aux opérations de politique monétaire du Système européen de banques centrales (SEBC) et de la position de trésorerie et, d'autre part, des actifs commerciaux et financiers existants et des prévisions d'activité.

#### **- La réserve de liquidité**

Cet indicateur est calculé comme la différence entre les sécurités disponibles (accords bancaires confirmés non utilisés, mobilisable en Banque Centrale et cash) et l'encours de papiers commerciaux. Il reflète la capacité de RCI à lever des nouvelles ressources, que ce soit sur les marchés des certificats de dépôts et commercial paper, sous forme de mobilisation en Banque Centrale ou par utilisation des lignes de financements confirmées.

- Pour atteindre ses objectifs, RCI Banque dispose au 31 décembre 2010 de 4 567 M€ de lignes bancaires confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 1 635 M€ de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque de France (montant après application des décotes et hors créances mobilisées à la date de clôture).

- Afin de diversifier ses utilisations bancaires et de limiter le total des ressources obtenues auprès d'une même contrepartie, la salle des marchés a développé des relations avec un nombre important de banques et d'intermédiaires, tant en France qu'à l'étranger.

## **Le risque de change**

Les filiales de financement des ventes telles que DIAC, DIAC LOCATION, COGERA ont l'obligation de se refinancer dans leur propre devise et ne sont donc pas exposées au risque de change.

## **Le risque de contrepartie**

- La gestion du risque de contrepartie au sein du groupe DIAC est assurée par un dispositif global de limites suivies quotidiennement et définies au niveau consolidé du groupe RCI Banque. Ce dispositif est lui-même intégré au niveau du groupe Renault.

L'ensemble des résultats des contrôles est communiqué mensuellement au comité financier RCI Banque et intégré au suivi consolidé du risque de contrepartie du Groupe Renault.

- Le groupe RCI Banque étant structurellement emprunteur, le risque de contrepartie provient essentiellement des opérations de couvertures réalisées à l'aide d'instruments dérivés.

- Les contreparties sur opérations de marché sont choisies parmi les intervenants bancaires des marchés français et internationaux, ainsi que les limites attribuées en fonction d'un système de notation interne en vigueur pour l'ensemble du Groupe Renault.

- Les excédents de liquidité temporaires sont placés exclusivement en dépôts bancaires à très court terme. Les engagements sur les produits dérivés sont pondérés par des coefficients plus conservateurs que ceux recommandés par la réglementation. Le risque de règlement/ livraison sur opérations de change fait l'objet d'un suivi et de limites spécifiques.



**RAPPORT GENERAL DES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES STATUTAIRES**

**31 décembre 2010**

ERNST & YOUNG AUDIT  
Faubourg de l'Arche  
11, allée de l'Arche  
92037 Paris-La Défense Cedex

DELOITTE & Associés  
185 avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

## **DIAC**

Société Anonyme

14, avenue du Pavé Neuf  
93168 Noisy-Le-Grand Cedex

---

### **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2010

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DIAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe « Evolution des principes comptables d'évaluation et de présentation de comptes » de la note I de l'annexe qui expose les conditions de mise en œuvre, à compter du 1er janvier 2010, de changements de méthodes comptables relatifs à l'application du règlement CRC n°2009-03 concernant la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit et des coûts marginaux de transaction à l'occasion de l'octroi ou de l'acquisition d'un concours.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### **Changements comptables**

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés de la correcte application des changements de méthodes comptables mentionnés ci-dessus et du caractère approprié de la présentation qui en a été faite.

### **Estimations comptables**

Votre société constitue des provisions pour couvrir des risques de crédit inhérents à ses activités, comme mentionné dans les notes I.1 et I.3 de l'annexe.



Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction pour identifier les risques, les évaluer, et déterminer leur niveau de couverture par des provisions à l'actif et au passif du bilan.

Nous avons apprécié l'analyse des risques encourus sur une sélection de débiteurs individuels ainsi que, pour une sélection de portefeuilles évalués collectivement, les données et les paramètres sur lesquels votre société a fondé ses estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 18 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG AUDIT

DELOITTE & ASSOCIES

Micha MISSAKIAN

Damien LEURENT



# ETATS FINANCIERS STATUTAIRES

**31 décembre 2010**

## SOMMAIRE

<b>BILAN ET COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>678</b>
<b>ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX .....</b>	<b>70</b>
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES.....</b>	<b>70</b>
<b>ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER.....</b>	<b>79</b>
<b>- COMMENTAIRES SUR LES POSTES DU BILAN ET DU HORS BILAN .....</b>	<b>81</b>
<b>- COMMENTAIRES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>95</b>

**BILAN**

(En milliers d'euros)

Note	ACTIF	31/12/2010	31/12/2009
	Caisse, Banques centrales, CCP	0	1
1	Créances sur les établissements de crédit	14 465	13 819
2	Opérations avec la clientèle	746 518	860 698
3	Obligations et autres titres à revenu fixe	1 057 388	1 035 371
	Actions et autres titres à revenu variable	1	1
4	Participations et autres titres détenus à long terme	96	96
5	Parts dans les entreprises liées	133 675	133 675
6	Crédit-bail et location avec option d'achat	1 183 322	1 153 218
	Immobilisations incorporelles	7	7
	Immobilisations corporelles	5	5
7	Autres actifs	105 845	101 160
8	Comptes de régularisation actif	29 548	43 394
	<b>TOTAL DEL'ACTIF</b>	<b>3 270 870</b>	<b>3 341 445</b>

Note	PASSIF	31/12/2010	31/12/2009
9	Dettes envers les établissements de crédit	1 669 709	1 699 375
10	Opérations avec la clientèle	25 711	25 986
11	Dettes représentées par un titre	126 449	116 087
12	Autres passifs	174 062	158 754
13	Comptes de régularisation passif	1 135 709	1 224 477
14	Provisions pour risques et charges	30 307	29 232
16	Dettes subordonnées	10 720	10 720
17	Capital souscrit	61 000	61 000
17	Réserves	6 100	6 100
17	Report à nouveau	-44 454	-64 986
17	Résultat de l'exercice	75 557	74 700
	<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>3 270 870</b>	<b>3 341 445</b>

**HORS BILAN**

(En milliers d'euros)

Note		31/12/2010	31/12/2009
18	<b>Engagements donnés</b>	<b>1 923 943</b>	<b>1 804 517</b>
	Engagements de financement	763 461	622 748
	Engagements de garantie	1 160 482	1 181 769
19	<b>Engagements reçus</b>	<b>530 028</b>	<b>473 440</b>
	Engagements reçus de financement	5 130	9 866
	Engagements de garantie	524 898	463 574

**COMPTE DE RESULTAT**

(En milliers d'euros)

Note		31/12/2010	31/12/2009
21	Intérêts et produits assimilés	113 631	129 183
22	Intérêts et charges assimilées	-206 267	-159 071
	Produits sur opérations de crédit bail et assimilées	784 549	737 364
	Charges sur opérations de crédit bail et assimilées	-697 710	-662 198
23	Revenus des titres à revenu variable	144 039	148 380
	Commissions (produits)	10 529	10 272
	Commissions (charges)	-2 682	-3 076
24	Autres produits d'exploitation bancaire	134 872	122 933
25	Autres charges d'exploitation bancaire	-12 952	-15 413
	<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>268 009</b>	<b>308 374</b>
26	Charges générales d'exploitation	-131 387	-185 512
	<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>136 622</b>	<b>122 862</b>
27	Coût du risque	-41 734	-43 468
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>94 888</b>	<b>79 394</b>
28	Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0	265
	<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>94 888</b>	<b>79 659</b>
	Résultat exceptionnel	0	2 963
29	Impôt sur les bénéfices	-19 331	-7 922
	<b>RESULTAT NET</b>	<b>75 557</b>	<b>74 700</b>

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Les comptes annuels de DIAC S.A sont établis conformément aux principes comptables généralement admis et aux dispositions de la réglementation applicable aux établissements de crédit en France.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES

La société Diac applique le règlement n° 91-01 du Comité de la Réglementation Bancaire relatif à l'établissement et la publication des comptes individuels annuels des établissements de crédit, modifié par les règlements n° 2000-03 du Comité de la Réglementation Comptable pour les comptes afférents à l'exercice ouvert à compter du 1er janvier 2001.

La société applique le règlement n° 00-06 du Comité de la Réglementation Comptable sur les passifs, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002.

La société applique le règlement n° 2002-03 du Comité de la Réglementation Comptable sur le traitement comptable du risque de crédit, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003.

La société applique les règlements n° 2002-10 et 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable sur le traitement comptable des immobilisations, pour les comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

La société applique les règlements du Comité de la Réglementation Comptable n° 2010-04, concernant la désignation des commissaires aux comptes en vigueur au 1 mars 2010 et n° 2010-08, relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels des établissements de crédit.

### Evolution des principes comptables d'évaluation et de présentation de comptes.

#### Commissions versées aux apporteurs d'affaires :

Conformément au règlement CRC n°2009-03 du 3 décembre 2009, les commissions versées aux apporteurs d'affaires sont depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 étalées sur la durée de vie effective du contrat selon une méthode actuarielle (crédit) ou linéaire (Crédit Bail & assimilées). Elles étaient auparavant passées intégralement en résultat lors de leur constatation.

Le stock de commissions restant à étaler au 01/01/2010 sur contrats de crédit non titrisés et les contrats de Crédit bail et assimilées ont donc été constatés par contrepartie, après imputation de la dette fiscale, du compte de report à nouveau. Les montants comptabilisés sont les suivants :

Stock de commissions - Crédit :	3 380 K€	Note 2
Stock de commissions - Crédit Bail et assimilées	5 026 K€	Note 6
Dette Fiscale :	(2 894) K€	Note 12
<b>Total :</b>	<b>5 512 K€</b>	Note 17

Conformément aux articles 14 et 15 du CRC 2009-03, les commissions versées aux apporteurs d'affaires, ainsi que les bonifications reçues, frais de dossiers et autres charges ou produits étalables sont désormais présentés au bilan, avec l'encours de crédit concerné (opérations avec la clientèle) ou avec le compte rattaché de l'actif immobilisé concerné (opérations de crédit-bail et assimilées) (notes 2 et 6). Jusqu'en 2009, ces éléments étaient présentés dans les comptes de régularisation passif (note 13).

Au compte de résultat, les commissions versées au réseau sont désormais présentées dans le produit net bancaire (note 22), alors que jusqu'en 2009, elles étaient présentées en charges générales d'exploitation (note 26). Les bonifications et frais de dossiers étaient déjà classés en produit net bancaire.

## CREDITS A LA CLIENTELE NON TITRISES

Les crédits à la clientèle figurent au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des provisions pour dépréciation.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Celui-ci entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours du client concerné ;
- Encours douteux compromis : l'identification des encours compromis intervient lors de la prononciation de la déchéance du terme en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme, elle intervient un an au plus tard après le passage en douteux des encours du client.

Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient lorsque les arriérés ont été apurés.

Les encours identifiés comme restructurés au sens de l'article 6 du règlement 2002-03 correspondent exclusivement à des créances faisant l'objet d'un plan dans le cadre de la loi française sur le surendettement. Lorsque les échéances du plan de surendettement ne sont pas respectées, les encours sont immédiatement déclassés en encours douteux compromis et l'intérêt cesse d'être comptabilisé.

Les encours restructurés présentent historiquement un risque de perte élevé et leur traitement en gestion suit celui du contentieux, ce qui conduit notamment à les inclure dans les bases de calcul du provisionnement. La provision correspondante est représentative de la perte attendue dans les classes de risque auxquelles appartiennent les encours restructurés.

Par conséquent, les encours restructurés sont présentés non pas dans une subdivision des encours sains faisant apparaître une décote, mais parmi les encours douteux couverts par une provision.

Les provisions constituées pour couvrir les risques de non recouvrement des créances sont déterminées à partir d'une approche statistique des risques. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement.

Le provisionnement statistique est déterminé à partir des taux de récupération observés sur les 12 derniers mois glissants. Ceux-ci sont calculés par rapport aux encaissements réalisés sur la période et actualisés au taux moyen des contrats mutés en douteux.

L'encours incidenté non douteux est provisionné en tenant compte de la probabilité de passage en douteux de la créance et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux.

Au delà d'une certaine ancienneté des créances compromises, les récupérations ne sont généralement plus significatives et entraînent un provisionnement à 100%.

Les provisions sont classées au bilan, en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

Conformément à la réglementation bancaire, les intérêts échus et courus sur créances douteuses sont intégralement provisionnés. La variation de cette provision vient en déduction du poste d'intérêts et produits auquel elle se rapporte.

## CREDITS A LA CLIENTELE TITRISES

Depuis le 25 octobre 2002, la société Diac titre la grande majorité de son portefeuille d'encours de crédit à la clientèle. Celui-ci est cédé au fonds commun de créances « Alliance Auto Loans - France » créé à cet effet. Ces cessions sont effectuées conformément aux dispositions de la loi du 23 décembre 1998 modifiée le 22 décembre 2010.

## Les créances titrisées

Les créances cédées présentent les caractéristiques principales suivantes :

- les prêts doivent être consentis à des personnes physiques (hors personnel du groupe Renault) ou à des entreprises (hors Agents Renault) résidant en France métropolitaine sur une durée initiale inférieure ou égale à 6 ans ;
- les prêts sont affectés à l'acquisition d'un véhicule automobile neuf ou d'occasion ;
- les prêts sont rémunérés à taux fixe avec une marge minimum de 1% et à paiement mensuel ;
- les prêts doivent avoir fait l'objet d'au moins une facturation avant leur cession ;
- les créances titrisées ne doivent faire l'objet d'aucun impayé à la date de leur cession.

Les encours sont cédés le 25 de chaque mois (25/M), rétroactivement en date de jouissance au 1<sup>er</sup> jour du mois de la cession (1/M). Cette dernière est réalisée au pair des capitaux restant dus calculé au 30/M-1. Elle ne dégage donc aucun résultat.

Conformément au règlement CRB N°93-06 du 21 décembre 1993 modifié par les règlements CRC 99-07 et 00-03, les créances cédées cessent de figurer à l'actif du bilan (opérations avec la clientèle) de la société Diac à la date de remise du bordereau de cession.

Evolution du solde net des contrats cédés (En Keur)	31/12/10	31/12/09
Solde net des contrats cédés au début de l'exercice	1 706 149	1 795 312
Cumul des cessions réalisées au cours de l'exercice	1 137 207	1 057 578
Remboursements et diminutions de l'exercice constatés par le FCC	-1 004 075	-1 054 545
Remboursements clients prévisionnels non encore reversés par la société au FCC	-94 998	-92 196
<b>Solde net des contrats cédés à la fin de l'exercice</b>	<b>1 744 282</b>	<b>1 706 149</b>

## Le financement de l'acquisition des créances titrisées

Le fonds commun de créances finance l'acquisition des prêts cédés par Diac via l'émission de six catégories de parts :

- les parts investisseurs seniors (classe A) moyen terme ;
- les parts investisseurs subordonnées (classe B) moyen terme ;
- les parts investisseurs pour réhaussement de créance (classe C) moyen terme ;
- les parts court terme revolving seniors (classe R) d'une durée de vie de 1 à 4 mois ;
- les parts court terme revolving subordonnées (classe S) d'une durée de vie de 1 mois.
- les parts court terme pour réhaussement de créances (classe T) d'une durée de vie de 1 mois.

Les parts R ont fait l'objet d'un placement privé et sont à ce jour détenues par RCI Banque. Les parts C, S et T sont souscrites par la société Diac et comptabilisées en autres titres à revenu fixe.

Décomposition des parts émises par le FCC (En Keur)	31/12/10	31/12/09
Parts investisseurs seniors (classe A moyen terme)	-1 507 210	-1 705 700
Parts investisseurs subordonnées (classe B moyen terme)	-94 300	-94 300
Parts revolving seniors (classe R court terme)	-129 600	
Parts revolving subordonnées (classe S court terme)	-7 200	
Parts sur réhaussement de créances (classe C moyen terme)	-84 800	-84 800
Parts sur réhaussement de créances (classe T court terme)	-6 500	
<b>Solde du refinancement émis par le FCC</b>	<b>-1 829 610</b>	<b>-1 884 800</b>



## Reversement des flux liés aux contrats titrisés

Après cession, la société Diac continue à assurer les diverses opérations de gestion portant sur ces créances notamment leur recouvrement. A ce titre Diac perçoit mensuellement une commission de recouvreur d'affaires. Celle-ci est comptabilisée en produit de commissions.

Les produits nets associés aux contrats cédés, encaissés par Diac et reversés au fonds commun de créances, correspondent principalement :

- aux intérêts des contrats à partir de la date de jouissance de la cession ;
- aux intérêts de retard et indemnités sur impayés ;
- à la quote-part d'étalement des bonifications sur contrats sains hors résiliations anticipées ;
- à la quote-part d'étalement des frais de dossiers sur contrats sains hors résiliations anticipées ;
- aux abandons de créances sur contrats douteux titrisés

Ces produits et charges sont donc extournés des comptes de la société (Intérêts sur opérations avec la clientèle) aux fur et à mesure de leur reversement au FCC.

Le fonds commun de créances assume le risque client de non recouvrement. A ce titre, une provision pour dépréciation est enregistrée dans les livres du FCC équivalente à :

- 100 % des créances échues impayées sur les contrats titrisés sains, incidentés ou douteux ;
- 100 % des créances à échoir sur les contrats titrisés douteux.

Les versements de fonds s'effectuent tous les jours via un compte d'affectation spéciale. Une régularisation est effectuée le 25 de chaque mois (25/M) sur la base des encaissements réalisés par Diac au cours du mois M-1 minorée des versements déjà réalisés.

## Les mécanismes de couverture des risques

Pour garantir ses obligations de reversement, la société Diac a constitué des gages-espèces en faveur du FCC. Ceux-ci sont destinés à couvrir le risque de défaillance de Diac sur le reversement des quotes-parts mensuelles d'étalement des bonifications et des frais de dossiers.

Ces gages-espèces sont comptabilisés à l'actif de Diac en opérations avec la clientèle et donnent lieu à rémunération.

Le risque de défaillance des clients titrisés est couvert :

- par les parts subordonnées B et S émises par le FCC ;
- par les parts pour réhaussement de créances C et T émises par le FCC ;
- par la constitution dans le FCC d'une réserve générale égale à 0,10% du stock de capital restant dû des créances saines cédées.

L'ajustement mensuel de cette réserve est réalisé par prélèvement direct sur la trésorerie disponible dans le FCC.

Décomposition des réserves versées par la société au FCC (En Keur)	31/12/10	31/12/09
Gages-espèces en couverture du risque de non reversement des encaissements client	40 491	40 012
Gages-espèces en couverture du risque de non reversement des bonif. et frais de dossiers	38 212	42 811
Réserve générale versée par Diac	2 323	2 323
<b>Solde des réserves du FCC versées par la société</b>	<b>81 027</b>	<b>85 146</b>

La couverture du risque de taux est assurée par des swaps miroirs. Pour la sécurité des investisseurs, il a donc été mis en place un swap de taux entre Diac (prêteur à taux fixe contre emprunteur à taux variable) et le FCC (prêteur à taux variable contre emprunteur à taux fixe).

Le montant de ces swaps correspond au solde du capital restant dû des créances cédées avant provision.

## La rémunération de la part résiduelle

Dans le but d'appréhender le résultat du FCC, Diac a souscrit à la part résiduelle émise par le FCC. Celle-ci est comptabilisée à l'actif de la société en titres de placement à revenu variable.

Le résultat du FCC est distribué tous les mois et est comptabilisé en produit chez Diac lors de son encaissement.

Celui-ci est constitué des éléments suivants :

- Produits associés aux créances cédées et reversés par Diac
  - Abandons de créances constatés
  - Variation des provisions sur créances échues et à échoir
  - Charges d'intérêts sur rémunération des parts A, B, C, R, S et T
  - Produits sur les placements court terme de trésorerie
  - Charges de rémunération des gages-espèces
  - Charges nettes de swap
  - Dotation à la réserve générale
  - Charges de commissions et d'honoraires
- A la fin de chaque exercice, il est à noter la présence d'un stock de produits latents non encore appréhendé dans les comptes de la société Diac. Celui-ci est constitué principalement des produits associés aux contrats cédés encaissés par Diac sur le dernier mois de l'année.

Décomposition du résultat net sur opérations de titrisation (En Keur)	31/12/10	31/12/09
Intérêts et produits assimilés encaissés de la clientèle sur créances cédées	163 578	165 031
Intérêts et produits nets assimilés sur placements de trésorerie à taux fixe	651	1 357
Intérêts et charges assimilées sur rémunération des parts à taux fixe	-14 836	-24 051
Intérêts et charges nettes assimilées sur swap avec des établissements de crédit	-40 032	-51 772
Charge de commissions de recouvrement versées à Diac et frais de gestion	-9 770	-9 729
Coût du risque sur créances cédées	6 893	-846
<b>Résultat de l'exercice du FCC avant rémunération de la part résiduelle</b>	<b>106 483</b>	<b>79 989</b>
Stock de résultat du FCC en attente de reversement à l'ouverture de l'exercice	4 737	-3 385
Rémunération de la part résiduelle encaissée par Diac dans l'exercice	-101 549	-71 867
Ajustement de la réserve générale	484	525
<b>Résultat du FCC en attente de reversement à la clôture de l'exercice</b>	<b>10 155</b>	<b>5 262</b>
Produits latents en attente de reversement par le FCC	12 073	11 941
<b>Total des produits latents disponibles en attente de récupération par la société</b>	<b>22 229</b>	<b>17 204</b>

## OPERATIONS DE CREDIT-BAIL ET ASSIMILEES

Les immobilisations faisant l'objet de contrats de crédit-bail, de location avec option d'achat ou de location longue durée figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition, diminuées des amortissements pratiqués. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des frais accessoires d'acquisition inclus dans le montant du financement accordé et servant de base à la détermination des loyers.

Les amortissements sont déterminés en fonction de la durée normale d'utilisation des biens concernés, à savoir :

- selon le mode linéaire (véhicules particuliers et véhicules utilitaires), ou dégressif (certains véhicules industriels et biens d'équipement).
- sur des durées variant de 4 à 7 ans selon le type de matériel.

Les loyers perçus au titre de ces opérations sont rapportés au résultat de l'exercice en fonction d'un étalement linéaire calculé sur la durée des contrats.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Contrats douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Celui-ci entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des impayés du client concerné ;
- Contrats douteux compromis : l'identification des contrats compromis intervient lors de la prononciation de la résiliation du contrat en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de résiliation du contrat, elle intervient un an au plus tard après le passage en douteux des encours du client.

Le retour en sain d'un client intervient lorsque ses arriérés ont été apurés.

Les contrats identifiés comme restructurés au sens de l'article 6 du règlement 2002-03 correspondent exclusivement à des créances faisant l'objet d'un plan dans le cadre de la loi française sur le surendettement. Lorsque les échéances du plan de surendettement ne sont pas respectées, elles sont immédiatement déclassées en encours douteux compromis et les loyers cessent d'être comptabilisés.

Les créances restructurées présentent historiquement un risque de perte élevé et leur traitement en gestion suit celui du contentieux, ce qui conduit notamment à les inclure dans les bases de calcul du provisionnement. La provision correspondante, représentative de la perte attendue dans les classes de risque auxquelles appartiennent les encours restructurés, déprécie ces encours au-delà du niveau de la perte d'intérêts futurs.

Par conséquent, à titre dérogatoire, les créances restructurées non compromises sont présentées non pas dans une subdivision des créances saines faisant apparaître une décote, mais parmi les créances douteuses couvertes par une provision.

Les provisions constituées pour couvrir les risques de non recouvrement des créances sont déterminées à partir d'une approche statistique des risques. Elle vise à estimer la perte finale sur les contrats douteux, les contrats douteux compromis et les contrats avec incident de paiement.

Le provisionnement statistique est déterminé à partir des taux de récupération observés sur les 12 derniers mois glissants. Ceux-ci sont calculés par rapport aux encaissements réalisés sur la période et actualisés au taux moyen des contrats mutés en douteux.

L'encours incidenté non douteux est provisionné en tenant compte de la probabilité de passage en douteux de la créance et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux.

Au delà d'une certaine ancienneté des créances compromises, les récupérations ne sont généralement plus significatives et entraînent un provisionnement à 100%.

La réserve latente afférente aux contrats concernés est retranchée des provisions calculées sur la base des échéances impayées et du capital restant dû selon la comptabilité financière. Celles-ci sont classées au bilan, en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

La part d'intérêt comprise dans les loyers échus et courus sur les contrats douteux est intégralement provisionnée. La variation de cette provision vient en déduction du poste d'intérêts et produits auquel elle se rapporte.

Les conditions de ces contrats permettent d'assimiler ces opérations à des financements. En effet, tant pour les opérations de crédit-bail, de location avec option d'achat, que de location longue durée, il existe des engagements de reprise permettant à la société d'être totalement remboursée à l'expiration du contrat.

En conséquence, leur comptabilisation par assimilation à des crédits accordés permettrait de donner une image plus fidèle de ces opérations et du patrimoine de la société. Cette comptabilisation, couramment dénommée "comptabilité financière", se différencie de la comptabilisation des opérations dans les comptes sociaux par les éléments suivants :

- à la valeur nette comptable de chaque opération est substitué son encours financier. Celui-ci est défini comme le montant initial financé par la société et non encore remboursé par la fraction de capital incluse dans les loyers effectivement perçus. Cette fraction de capital est souvent appelée "amortissement financier". Dans la mesure où les échéances sont calculées sur le montant net financé, les dépôts de garantie sont déduits de l'encours financier. De même, l'effet des opérations destinées à tenir compte de la spécialisation des exercices sur la totalité des loyers dans les comptes sociaux est neutralisé dans les comptes de régularisation et l'encours financier, pour la fraction de capital correspondante.

- n'est incluse dans les produits de l'exercice que la fraction des loyers correspondant à des intérêts.
- les opérations concernées étant traitées non comme des immobilisations louées mais comme des crédits accordés, les plus ou moins-values enregistrées dans les comptes sociaux sont neutralisées. Il leur est substitué le montant éventuellement définitivement perdu sur des contrats contentieux. Ce dernier montant est appelé "moins-value financière".

L'ensemble de ces différences, cumulé depuis l'origine de la société, est communément dénommé "réserve latente" par la profession. Le résultat des opérations que traduit cette technique de comptabilisation est appelé "résultat financier". Les principaux éléments caractérisant le passage du résultat social au résultat financier sont présentés à la fin du paragraphe III - Commentaires sur les postes du compte de résultat.

## **BONIFICATIONS**

Dans le cadre d'opérations promotionnelles, le constructeur et le réseau couvrent l'écart de taux par le biais de bonifications.

Au plan comptable, ces dernières sont assimilées à des compléments de loyers et d'intérêts, et par voie de conséquence, étalées sur les durées de vie réelles des contrats bonifiés. Cet étalement est linéaire pour les contrats de crédit-bail. Pour les contrats de crédit, l'étalement est effectué en fonction du taux implicite des contrats. Ces calculs sont effectués contrat par contrat. Au plan fiscal, ces bonifications sont retraitées afin d'être soumises à l'impôt lors de l'exercice de paiement par le constructeur ou le réseau.

## **INDEMNITES ET INTERETS DE RETARD**

Du fait du caractère incertain de leur recouvrement, les indemnités de résiliation et les intérêts de retard sont intégralement provisionnés. La provision est extournée au moment de l'encaissement.

Les indemnités d'assurance sont comptabilisées dès leur exigibilité.

## **TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME ET PARTS DANS LES ENTREPRISES LIEES**

Les titres de participation, les autres titres détenus à long terme et les parts dans les entreprises liées figurent au bilan à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires d'achat, déduction faite des provisions éventuellement constatées. Les dividendes correspondants sont comptabilisés l'année de leur mise en distribution.

## **PRIMES DE REMBOURSEMENT**

Les primes de remboursement des titres de créances négociables sont amorties linéairement sur leur durée de vie.

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions ont notamment pour objet de couvrir le coût des restructurations, ainsi que les litiges ou les risques nés antérieurement à la date de l'arrêté.

Les variations de provisions pour risques et charges sont imputées dans les postes du compte de résultat auxquels elles se rattachent par nature.

## ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite et assimilés sont évalués selon les principes définis par la réglementation internationale (norme IAS 19 révisée).

Le coût des indemnités de départ, des compléments de retraite et des engagements assimilés est pris en charge au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les droits sont déterminés à la clôture de chaque exercice en tenant compte de l'ancienneté du personnel et de la probabilité de présence dans l'entreprise à la date de départ en retraite ou à l'âge minimum requis pour en bénéficier dans le cas où certains droits sont acquis de manière irrévocable avant cette date.

Le calcul repose sur une méthode actuarielle intégrant des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ et de rentabilité des placements à long terme. Les effets de la modification de ces paramètres actuariels de calcul ne sont constatés que lorsqu'ils conduisent à réestimer l'engagement de plus de 10%. La part cumulée des écarts supérieure à 10% est étalée sur la durée résiduelle de présence des salariés actifs.

Lorsque les conditions des contrats de retraite et engagement assimilés sont modifiées, l'effet de ces modifications est étalé sur la durée restant à courir jusqu'à ce que les droits soient définitivement acquis aux salariés. Ils sont intégralement constatés dans le résultat de la période au cours de laquelle la décision de modification est intervenue pour les retraites et les actifs dont les droits sont acquis.

Les mesures de la loi Fillon n'ont pas d'impact significatif, pour l'instant, sur le montant des engagements de retraite.

## CONTRATS D'ECHANGE DE TAUX D'INTERET NEGOCIES SUR DES MARCHES DE GRE A GRE

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre d'une gestion du risque global de taux d'intérêt.

Conformément au règlement du Comité de la Réglementation Bancaire 90.15 du 18 décembre 1990 modifié, les charges et les produits sont inscrits au compte de résultat prorata temporis et les gains ou pertes latents ne sont pas comptabilisés.

Les produits et charges sont compensés swap par swap pour leur présentation au bilan et au compte de résultat.

Au bilan, le produit net à recevoir sur un contrat de swap bénéficiaire figure dans le poste Compte de régularisation actif. De même, la charge nette à payer sur un swap déficitaire est classée dans le poste Compte de régularisation passif.

Au compte de résultat, les produits nets sur contrats bénéficiaires sont classés parmi les Intérêts, produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit ou sur opérations avec la clientèle, selon la qualité de la contrepartie. De manière symétrique, les charges nettes sur contrats déficitaires figurent dans les Intérêts, charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit ou opérations avec la clientèle, en fonction de la nature de la contrepartie.

## RISQUES DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DERIVES

Les règles de contrôle interne applicables au risque de contrepartie sur produits dérivés sont définies sur le périmètre consolidé du Groupe RCI Banque, dans lequel la société Diac est incluse. Les limites de contreparties sont allouées par Renault pour le Groupe RCI Banque consolidé et le suivi des engagements doit, pour rendre compte de l'exposition réelle au risque, s'effectuer de manière consolidée. Il n'est donc pas fait de calcul individualisé d'exposition au risque de contrepartie pour la société Diac.

Les règles de gestion du risque de contrepartie sur produits dérivés mises en place au niveau du groupe RCI Banque sont les suivantes :

- Le risque global de couverture encouru sur l'ensemble des produits dérivés inscrits au hors bilan, est mesuré selon une méthode interne forfaitaire. L'équivalent - crédit est calculé sur la base de coefficients de pondération liés au type d'instrument (3% par an pour les opérations libellées en une seule devise et 10% par an pour les opérations engageant deux devises) et à la durée de l'opération. Ces coefficients sont volontairement plus élevés que ceux prévus par la réglementation sur l'adéquation des fonds propres, ce qui correspond à une approche délibérément prudente et conservatrice dans les conditions actuelles du marché. Il n'est pas fait de compensation entre les risques liés aux positions se neutralisant avec une même contrepartie. Enfin, toutes les contreparties sont considérées comme des risques identiques.
- Le suivi individualisé du risque de contrepartie est fondé sur la méthode définie ci-dessus. Il tient compte en outre du risque de livraison et s'appuie sur une méthode de notation interne (déterminée par l'actionnaire Renault) qui permet de lier la limite attribuée à chaque contrepartie à une note tenant compte de plusieurs facteurs de risque pondérés : niveau long terme et court terme par les agences de rating et niveau de risque estimé du pays.

## INFORMATIONS GEOGRAPHIQUES ET SECTORIELLES

La société réalise ses opérations avec la clientèle exclusivement sur le territoire français. Dans leur très grande majorité, celles-ci sont effectuées avec des particuliers, des entrepreneurs individuels ou de petites entreprises.

Le montant du total des encours moyens de chaque client est inférieur à 10 K Euros correspondant globalement à la valeur du capital restant dû d'un ou deux contrats.

Les activités de la société s'articulent donc autour du seul secteur "Grand Public", les segments "Entreprises" et "Réseaux" sont marginaux.

## VENTILATION GROUPE ET HORS GROUPE

La ventilation des créances, des dettes et des engagements hors bilan par catégorie de partenaire est indiquée dans les commentaires sur les postes de bilan et du hors bilan.

- Sociétés du Groupe Diac : entreprises avec lesquelles la société a un lien direct de participation ;
- Autres sociétés du groupe Renault : entreprises avec lesquelles la société est liée ;
- Fonds Commun de Créances : FCC assurant le portage des créances titrisées.

## ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique en profonde mutation, DIAC a adapté son mode de fonctionnement au contexte financier actuel.

### Liquidité

Le pilotage du risque de liquidité de Diac est assuré par RCI Banque et décrit ci-après :

Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (clientèle et réseau) et des opérations de refinancement réalisées.

**La liquidité statique** : l'objectif de RCI Banque est d'avoir une liquidité statique positive. Les actifs générés dans le passé ont été financés par des dettes d'une maturité supérieure.

**La liquidité dynamique « scénario noir »** : cet indicateur prend en compte les prévisions d'activité nouvelle, dans un contexte de stress test maximum qui n'envisage aucun accès à des ressources nouvelles. Ce scénario constitue l'indicateur de communication externe notamment vis-à-vis des agences de notation qui demandent une visibilité sur la liquidité d'au moins 6 mois. Il permet d'établir deux indicateurs :

- nombre de jours d'activité commerciale possibles sans accès au marché, en utilisant seulement les lignes bancaires confirmées et les mobilisations BCE (indicateur de pilotage interne et de communication externe),
- réserve de liquidité (indicateur de pilotage interne et de communication externe).

**La liquidité dynamique « scénario gris »** réalisée à partir d'hypothèses de refinancement contraint : fermeture des marchés obligataires, accès restreint à la ressource courte terme, accès à la titrisation (BCE ou conduits). Cette analyse est complétée par une simulation de l'évolution de la réserve de liquidité prévisionnelle.

**La réserve de liquidité** de RCI Banque s'établit à 3 851 M€ : elle représente l'excédent de sécurités disponibles par rapport aux encours de certificats de dépôt et papier commercial. Le groupe se doit en effet de maintenir des sources de liquidité alternative supérieures à ses encours de titres de créances négociables à court terme.

### Risque au titre de l'activité de crédit

Suite au renforcement des structures de recouvrement mise en œuvre entre fin 2008 et au début de l'année 2009 les performances du recouvrement se sont améliorées à compter du premier trimestre 2009. Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis d'améliorer la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

En 2010, la conjugaison d'une acceptation bien calibrée et d'un recouvrement performant ont permis au coût du risque du portefeuille commercial d'atteindre un point bas historique et de s'afficher à un niveau inférieur à celui constaté avant le déclenchement de la crise financière.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de stress-test mis à jour de façon trimestrielle sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprise). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans une conjoncture économique incertaine, DIAC reste attentif à un environnement changeant, avec pour cible de maintenir le coût du risque global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de rentabilité.

### Rentabilité

Les marges de crédit constatées sur les marchés ont subi des mouvements significatifs. Dans ce contexte volatile, DIAC fait preuve d'une grande réactivité et révisé régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaire à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

### **Gouvernance**

Le suivi de la position statique, de la position de liquidité dynamique dans un stress scénario de totale fermeture de nouvelles sources de financement, et de la réserve de liquidité ont fait l'objet d'un point spécifique à chacun des Comités Financiers mensuels.

Les comités de gestion pays ont par ailleurs suivis plus systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

### **Exposition au risque de crédit (hors activité commerciale)**

En raison de sa position structurellement emprunteuse, l'exposition au risque de crédit (hors portefeuille commercial) de DIAC est limitée au placement des excédents de trésorerie temporaires, réalisés sous forme de dépôts à très court terme auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de Contrepartie.

### **Principes et méthodes comptables**

En préalable, l'analyse de la situation du groupe et les mesures prises dans le contexte actuel, telles que décrites précédemment, ne conduisent pas à remettre en cause l'hypothèse de continuité d'exploitation retenue pour l'arrêté des comptes.

Compte tenu de la nature de ses activités et portefeuilles d'instruments financiers, DIAC n'a pas procédé dans le cadre de la clôture 2008 à des changements de méthodes comptables ou de valorisation ou des estimations comptables significatives autres que celles habituellement retenues, en particulier sur les points suivants :

**Transferts de portefeuilles** : DIAC n'a pas effectué de reclassements de portefeuilles d'actifs financiers, tels que permis par l'avis 2008-19 du CNC du 8 décembre 2008 modifiant le règlement 90-01 du CRB.

S'agissant des prêts et créances à la clientèle et contrats de location financement, les méthodes de dépréciation, décrites en paragraphes I.1 et I.3 sont restées inchangées ; les dépréciations comptabilisées ont donc été actualisées au regard de l'évolution du portefeuille et de l'environnement économique.

Aucune autre estimation comptable particulière n'a été retenue par DIAC dans le cadre de la clôture des comptes 2010.



**- COMMENTAIRES SUR LES POSTES DU BILAN ET DU HORS BILAN****Note 1 : Créances sur les établissements de crédit**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Comptes ordinaires débiteurs	14 465	13 819
<b>Créances à vue sur établissements de crédit</b>	<b>14 465</b>	<b>13 819</b>
<b>Créances à terme sur établissements de crédit</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des créances sur les établissements de crédit</b>	<b>14 465</b>	<b>13 819</b>

<b>Ventilation par partenaires</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Sociétés et tiers hors groupe	14 359	13 765
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	106	54
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des créances sur les établissements de crédit</b>	<b>14 465</b>	<b>13 819</b>

Les échéances de ces opérations sont toutes à moins de trois mois.

Ces créances ne comportent pas de part subordonnée.

**Note 2 : Opérations avec la clientèle**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Proforma 2009</b>
Encours de crédit affecté non titrisé	527 865	583 782	583 782
Encours Carte et prêts personnels revolving	112 140	119 027	119 027
Bonifications et frais de dossiers à étaler	-44 471	0	-50 159
Créances rattachées sur contrats non douteux	7 009	2 487	5 867
Provisions sur créances impayées	-4 755	-2 914	-2 914
<b><i>Sous-total des crédits non douteux à la clientèle</i></b>	<b>597 788</b>	<b>702 382</b>	<b>655 603</b>
Créances rattachées sur contrats douteux	305	292	292
Créances sur contrats douteux	17 684	16 489	16 489
Provisions sur contrats douteux	-5 846	-5 338	-5 338
Créances rattachées sur contrats douteux compromis	697	554	554
Créances sur contrats douteux compromis	152 425	156 034	156 034
Provisions sur contrats douteux compromis	-105 286	-99 144	-99 144
<b><i>Sous-total des crédits douteux à la clientèle</i></b>	<b>59 979</b>	<b>68 887</b>	<b>68 887</b>
<b>Valeurs nettes des crédits à la clientèle</b>	<b>657 767</b>	<b>771 269</b>	<b>724 490</b>
Prêts au personnel	416	476	476
Prêts à la clientèle financière	82 969	85 259	85 259
Autres concours à la clientèle	310	218	218
Valeurs non imputées	427	1 004	1 004
Créances rattachées sur concours divers	7	5	5
Provisions sur concours divers	0	-60	-60
<b><i>Sous-total des concours divers</i></b>	<b>84 129</b>	<b>86 902</b>	<b>86 902</b>
Comptes ordinaires sains	4 119	2 288	2 288
Comptes ordinaires douteux	363	141	141
Provisions sur comptes ordinaires douteux	-44	-44	-44
Comptes ordinaires douteux compromis	184	142	142
<b><i>Sous-total des comptes ordinaires</i></b>	<b>4 622</b>	<b>2 527</b>	<b>2 527</b>
<b>Autres opérations nettes avec la clientèle</b>	<b>88 751</b>	<b>89 429</b>	<b>89 429</b>
<b>Total des opérations avec la clientèle</b>	<b>746 518</b>	<b>860 698</b>	<b>813 919</b>

<b>Ventilation par durées résiduelles</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Proforma 2009</b>
Jusqu'à trois mois	127 953	162 286	144 103
De trois mois à un an	199 969	219 935	211 105
De un an à cinq ans	415 901	473 160	453 396
Supérieure à cinq ans	2 695	5 317	5 315
<b>Total des opérations avec la clientèle</b>	<b>746 518</b>	<b>860 698</b>	<b>813 919</b>

Ventilation par partenaires	31/12/2010	31/12/2009	Proforma 2009
Sociétés et tiers hors groupe	686 390	774 034	759 605
Sociétés du groupe Diac	68	29	29
Autres sociétés du groupe Renault	-22 914	1 372	-30 978
Fonds commun de créances	82 974	85 263	85 263
<b>Total des opérations avec la clientèle</b>	<b>746 518</b>	<b>860 698</b>	<b>813 919</b>

Les comptes ordinaires débiteurs comprennent principalement les créances sur le réseau suite au rachat des véhicules en fin de contrat de crédit-bail ou assimilé.

Les prêts à la clientèle financière comprennent principalement des gages-espèces versés par Diac au FCC.

### Note 3 : Obligations et autres titres à revenu fixe

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2010	31/12/2009
Titres à revenu fixe	1 057 347	1 035 350
Créances rattachées sur titres à revenu fixe	41	21
<b>Titres de placement</b>	<b>1 057 388</b>	<b>1 035 371</b>
<b>Total des obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>1 057 388</b>	<b>1 035 371</b>

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2010	31/12/2009
Jusqu'à trois mois	972 552	950 550
De trois mois à un an	0	0
De un an à cinq ans	84 836	84 821
Supérieure à cinq ans	0	0
<b>Total des obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>1 057 388</b>	<b>1 035 371</b>

Ces opérations sont toutes effectuées avec des partenaires hors groupe.

### Note 4 : Participations et autres titres détenus à long terme

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	Nb titres à fin	31/12/2009	Acquisitions	Cessions	31/12/2010
SIRHA	2 601	40			40
<b>Titres de participation</b>		<b>40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>40</b>
OSEO ex SOFARIS	1 829	56			56
<b>Titres détenus à long terme</b>		<b>56</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>56</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total part. et autres titres détenus à long terme</b>		<b>96</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>96</b>

**Note 5 : Parts dans les entreprises liées**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	Nb titres à fin	31/12/2009	Acquisitions	Cessions	31/12/2010
Cogéra	902 212	50 052			50 052
Sogesma	82 000	1 254			1 254
Diac Location	1 918 694	81 346			81 346
Sigma Services	39 994	1 023			1 023
<b>Parts dans les entreprises liées</b>		<b>133 675</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>133 675</b>
<b>Provisions pour dépréciation</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total des parts dans les entreprises liées</b>		<b>133 675</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>133 675</b>

**Note 6 : Opérations de crédit-bail et location avec option d'achat**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2010	31/12/2009	Proforma 2009
Immobilisations brutes au début de l'exercice	2 014 335	1 987 734	1 987 734
Acquisitions de l'exercice	740 397	623 436	623 436
Cessions de l'exercice	-699 405	-596 835	-596 835
<b><i>Sous-total des immobilisations brutes à la fin de l'exercice</i></b>	<b>2 055 327</b>	<b>2 014 335</b>	<b>2 014 335</b>
Amortissements au début de l'exercice	-870 923	-813 208	-813 208
Dotations de l'exercice	-485 726	-470 767	-470 767
Diminutions sur cessions de l'exercice	496 193	413 052	413 052
<b><i>Sous-total des amortissements à la fin de l'exercice</i></b>	<b>-860 456</b>	<b>-870 923</b>	<b>-870 923</b>
<b>Valeurs nettes des immobilisations louées</b>	<b>1 194 871</b>	<b>1 143 412</b>	<b>1 143 412</b>
Loyers échus	1 477	1 565	1 565
Provisions sur créances impayées	-2 513	-2 689	-2 689
Créances rattachées	6 393	33	5 059
Bonifications à étaler	-27 766	0	-31 734
Loyers douteux	1 843	2 766	2 766
Provisions sur loyers douteux	-3 129	-4 712	-4 712
Loyers douteux compromis	50 003	56 988	56 988
Provisions sur loyers douteux compromis	-37 857	-44 145	-44 145
<b>Loyers échus et créances rattachées</b>	<b>-11 549</b>	<b>9 806</b>	<b>-16 902</b>
<b>Total des opérations de crédit-bail et location avec option d'achat</b>	<b>1 183 322</b>	<b>1 153 218</b>	<b>1 126 510</b>

**Note 7 : Autres actifs**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Etat	2 085	29 585
Créances sociales	59	62
Débiteurs divers	46 713	33 218
Créances rattachées sur débiteurs divers	56 988	38 295
<b>Total des autres actifs</b>	<b>105 845</b>	<b>101 160</b>

<b>Ventilation par durées résiduelles</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Jusqu'à trois mois	105 845	85 120
De trois mois à un an	0	16 040
De un an à cinq ans	0	0
Supérieure à cinq ans	0	0
<b>Total des autres actifs</b>	<b>105 845</b>	<b>101 160</b>

<b>Ventilation par partenaires</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Sociétés et tiers hors groupe	41 575	52 801
Sociétés du groupe Diac	54 791	40 563
Autres sociétés du groupe Renault	9 479	7 796
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des autres actifs</b>	<b>105 845</b>	<b>101 160</b>

**Note 8 : Comptes de régularisation actif**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Charges à répartir ou à étaler	543	987
Charges constatées d'avance	4 802	10 861
Produits à recevoir sur swaps ou IFT	18 483	18 865
Autres produits à recevoir	1 115	1 013
Valeurs à l'encaissement	4 599	4 868
Autres comptes de régularisation actif	6	6 800
<b>Total des comptes de régularisation actif</b>	<b>29 548</b>	<b>43 394</b>

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2010	31/12/2009
Jusqu'à trois mois	29 259	42 661
De trois mois à un an	289	733
De un an à cinq ans	0	0
Supérieure à cinq ans	0	0
<b>Total des comptes de régularisation actif</b>	<b>29 548</b>	<b>43 394</b>

Ventilation par partenaires	31/12/2010	31/12/2009
Sociétés et tiers hors groupe	11 279	24 937
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	18 269	18 457
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des comptes de régularisation actif</b>	<b>29 548</b>	<b>43 394</b>

Les charges à répartir correspondent principalement aux dépenses engagées par Diac dans le montage de l'opération de titrisation. Elles sont amorties sur la durée de l'opération.

#### Note 9 : Dettes envers les établissements de crédit

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2010	31/12/2009
Comptes ordinaires créditeurs	98 414	104 904
Dettes rattachées	231	267
<b>Dettes à vue sur établissements de crédit</b>	<b>98 645</b>	<b>105 171</b>
Comptes et emprunts à terme	1 548 250	1 570 150
Dettes rattachées	22 814	24 054
<b>Dettes à terme sur établissements de crédit</b>	<b>1 571 064</b>	<b>1 594 204</b>
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>1 669 709</b>	<b>1 699 375</b>

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2010	31/12/2009
Jusqu'à trois mois	239 156	129 225
De trois mois à un an	342 391	659 681
De un an à cinq ans	1 088 162	910 469
Supérieure à cinq ans	0	0
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>1 669 709</b>	<b>1 699 375</b>

Ventilation par partenaires	31/12/2010	31/12/2009
Sociétés et tiers hors groupe	16 793	16 329
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	1 652 916	1 683 046
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>1 669 709</b>	<b>1 699 375</b>

**Note 10 : Opérations avec la clientèle**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2010	31/12/2009
Comptes ordinaires créditeurs	25 685	25 824
Acomptes et autres sommes dues	14	162
Dettes rattachées	3	0
<b>Dettes à vue sur opérations avec la clientèle</b>	<b>25 702</b>	<b>25 986</b>
Comptes ordinaires créditeurs	9	0
<b>Dettes à terme sur opérations avec la clientèle</b>	<b>9</b>	<b>0</b>
<b>Total des opérations avec la clientèle</b>	<b>25 711</b>	<b>25 986</b>

Les échéances de ces opérations sont toutes à moins de trois mois.

Ventilation par partenaires	31/12/2010	31/12/2009
Sociétés et tiers hors groupe	25 711	25 985
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	0	1
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des opérations avec la clientèle</b>	<b>25 711</b>	<b>25 986</b>

Les dettes vis-à-vis de la clientèle financière correspondent principalement aux encaissements clients, effectués par Diac, en attente de reversement au fonds commun de créances.

**Note 11 : Dettes représentées par un titre**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Certificats de dépôts	117 359	54 934
Billets de trésorerie, papiers commerciaux et assimilés	9 000	60 999
Dettes rattachées	90	154
<b>Titres de créances négociables</b>	<b>126 449</b>	<b>116 087</b>
<b>Total des dettes représentées par un titre</b>	<b>126 449</b>	<b>116 087</b>

<b>Ventilation par durées résiduelles</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Jusqu'à trois mois	121 449	116 087
De trois mois à un an	5 000	0
De un an à cinq ans	0	0
Supérieure à cinq ans	0	0
<b>Total des dettes représentées par un titre</b>	<b>126 449</b>	<b>116 087</b>

Ces opérations sont toutes effectuées avec des partenaires hors groupe.

**Note 12 : Autres passifs**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Etat	15 059	4 700
Fournisseurs	24 259	18 744
Dépôts de garantie sur opérations de crédit-bail	27 143	35 238
Dettes sociales	38 225	31 263
Autres créiteurs divers	17 766	18 578
Impôts différés passifs	219	55
Créances rattachées sur créiteurs divers	51 391	50 176
<b>Total des autres passifs</b>	<b>174 062</b>	<b>158 754</b>

<b>Ventilation par durées résiduelles</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Jusqu'à trois mois	110 185	102 462
De trois mois à un an	37 384	26 809
De un an à cinq ans	26 484	29 472
Supérieure à cinq ans	9	11
<b>Total des autres passifs</b>	<b>174 062</b>	<b>158 754</b>



Ventilation par partenaires	31/12/2010	31/12/2009
Sociétés et tiers hors groupe	151 928	139 815
Sociétés du groupe Diac	1 771	1 354
Autres sociétés du groupe Renault	20 363	17 585
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des autres passifs</b>	<b>174 062</b>	<b>158 754</b>

Dans la rubrique « Etat » une dette de 2 894 K€ est constatée, correspondant à l'application du règlement CRC n° 2009-03 explicité en page 3.

**Note 13 : Comptes de régularisation passif**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2010	31/12/2009	Proforma 2009
Produits constatés d'avance sur opérations de crédit-bail	111 969	112 483	112 483
Produits constatés d'avance sur opérations avec la clientèle	341	18 134	325
Bonifications à étaler	0	64 084	0
Autres produits constatés d'avance	959 176	950 876	950 876
Intérêts à payer sur swaps ou IFT	50 058	62 788	62 788
Autres charges à payer	75	0	0
Autres comptes de régularisation passif	14 090	16 112	16 112
<b>Total des comptes de régularisation passif</b>	<b>1 135 709</b>	<b>1 224 477</b>	<b>1 142 584</b>

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2010	31/12/2009	Proforma 2009
Jusqu'à trois mois	1 135 709	1 194 362	1 142 584
De trois mois à un an	0	9 380	0
De un an à cinq ans	0	20 732	0
Supérieure à cinq ans	0	3	0
<b>Total des comptes de régularisation passif</b>	<b>1 135 709</b>	<b>1 224 477</b>	<b>1 142 584</b>

Ventilation par partenaires	31/12/2010	31/12/2009	Proforma 2009
Sociétés et tiers hors groupe	1 085 401	1 107 483	1 089 674
Sociétés du groupe Diac	0	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	50 308	116 994	52 910
Fonds commun de créances	0	0	0
<b>Total des comptes de régularisation passif</b>	<b>1 135 709</b>	<b>1 224 477</b>	<b>1 142 584</b>

**Note 14 : Provisions pour risques et charges**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2009	Dotation	Reprise avec utilisation	Reprise sans utilisation	31/12/2010
<b>Provisions sur opé. bancaires</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Engagements de retraite	20 462	1 942	-521		21 883
Autres litiges personnel	2 920	1 462	-207	-964	3 211
Autres risques et charges	5 850	2 559	-196	-3 000	5 213
<b>Provisions sur opé. non bancaires</b>	<b>29 232</b>	<b>5 963</b>	<b>-924</b>	<b>-3 964</b>	<b>30 307</b>
<b>Total provisions risques et charges</b>	<b>29 232</b>	<b>5 963</b>	<b>-924</b>	<b>-3 964</b>	<b>30 307</b>

Aucun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, ne devrait entraîner des pertes significatives n'ayant pas été provisionnées.

**Engagements de retraite**

Hypothèses d'actualisation	31/12/2009	31/12/2010
Age moyen de départ à la retraite	65 ans	67 ans
Taux moyen d'indexation annuelle	3,06%	2,90%
Taux moyen d'actualisation annuelle	5,07%	4,16%
Taux moyen de départ de la société	4,79%	4,49%

Ventilation par natures	Provision pour engagements de retraite	Gains ou pertes non constatés	Coût des services passés non constatés	Charges à répartir	Valeur actuarielle de l'engagement
Montant engagements à l'ouverture	20 462	-652			19 810
Droits acquis durant la période	938				938
Charge financière d'actualisation	1 005				1 005
Ecarts actuariels		548			548
Prestations payées ou autres départs	-521				-521
<b>Montant engagements à la clôture</b>	<b>21 884</b>	<b>-105</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21 779</b>

**Note 15 : Provisions pour risques de contrepartie**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2009	Dotation	Reprise	Reclas. et Chq de méthode	31/12/2010
Opérations avec la clientèle	107 500	52 168	-43 737		115 931
Crédit-bail et loc. avec option d'achat	51 546	42 822	-50 868		43 500
<b>Provisions inscrites à l'actif</b>	<b>159 046</b>	<b>94 990</b>	<b>-94 605</b>	<b>0</b>	<b>159 431</b>
<b>Provisions inscrites au passif</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total prov. risques de contrepartie</b>	<b>159 046</b>	<b>94 990</b>	<b>-94 605</b>	<b>0</b>	<b>159 431</b>

**Note 16 : Dettes subordonnées**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2010	31/12/2009
Titres participatifs	10 560	10 560
Dettes rattachées sur titres participatifs	160	160
<b>Total des dettes subordonnées</b>	<b>10 720</b>	<b>10 720</b>

Ventilation par durées résiduelles	31/12/2010	31/12/2009
Jusqu'à trois mois	0	0
De trois mois à un an	160	160
De un an à cinq ans	0	0
Supérieure à cinq ans	10 560	10 560
<b>Total des dettes subordonnées</b>	<b>10 720</b>	<b>10 720</b>

Ces opérations sont toutes effectuées avec des partenaires hors groupe.

Les titres participatifs ont été émis en 1985 par Diac.

Le système de rémunération comprend :

- une partie fixe égale au TAM (Taux Annuel Monétaire)
- une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du dernier exercice sur celui de l'exercice précédent.

La rémunération annuelle est comprise entre 100 % et 130 % du TAM, et est assortie d'un taux plancher de 6,5 %.

**Note 17 : Capital souscrit**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2009	Variation	31/12/2010	Proposition d'affectation		31/12/2010
	Après affectation		Année 31/12/2010	Avant affectation	Auto financement	Dividendes
Capital social	61 000		61 000			61 000
Réserves légales	6 100		6 100			6 100
Report à nouveau	34	-44 488	-44 454	-11	44 488	23
Résultat net		75 557	75 557	11	-75 568	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>67 134</b>	<b>31 069</b>	<b>98 203</b>	<b>0</b>	<b>-31 080</b>	<b>67 123</b>

Le capital est constitué de 4 000 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 15,25 euros conférant à leurs propriétaires les mêmes droits. Diac S.A est consolidée par intégration globale dans RCI Banque, cette dernière étant consolidée par intégration globale dans le groupe Renault.

La variation du Report à nouveau tient compte de l'application du règlement CRC no. 2009-03 (voir page 3) et se décompose ainsi :

Acompte sur dividendes	€ (50 000)
Application CRC no. 2009-03	€ 5 512
	€ (44 488)

**Note 18 : Engagements donnés**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2010	31/12/2009
Engagements donnés en faveur de la clientèle	763 461	622 748
<b>Total des engagements donnés de financement</b>	<b>763 461</b>	<b>622 748</b>
Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit	1 160 482	1 181 769
<b>Total des engagements donnés de garantie</b>	<b>1 160 482</b>	<b>1 181 769</b>
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>1 923 943</b>	<b>1 804 517</b>

Les échéances de ces opérations sont toutes à moins de trois mois.

Ventilation par partenaires	31/12/2010	31/12/2009
Sociétés et tiers hors groupe	763 460	622 748
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	1 160 483	1 181 769
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>1 923 943</b>	<b>1 804 517</b>

**Note 19 : Engagements reçus**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Engagements reçus en faveur des établissements de crédit	4 248	8 862
Engagements reçus en faveur de la clientèle	882	1 004
<b>Total des engagements reçus de financement</b>	<b>5 130</b>	<b>9 866</b>
Engagements de reprises des véhicules dans le cadre des contrats de LLD	524 898	463 574
<b>Total des engagements reçus de garantie</b>	<b>524 898</b>	<b>463 574</b>
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>530 028</b>	<b>473 440</b>

<b>Ventilation par durées résiduelles</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Jusqu'à trois mois	63 018	49 986
De trois mois à un an	162 561	153 395
De un an à cinq ans	304 446	270 026
Supérieure à cinq ans	3	33
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>530 028</b>	<b>473 440</b>

<b>Ventilation par partenaires</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Sociétés et tiers hors groupe	521 680	464 958
Sociétés du groupe Diac	0	0
Autres sociétés du groupe Renault	8 348	8 482
Fonds commun de créances	0	0
<b>Total des engagements reçus</b>	<b>530 028</b>	<b>473 440</b>

**Note 20 : Instruments financiers à terme**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
<b>Risque de taux</b>		
Swaps de taux	5 094 280	5 438 345

<b>Ventilation par durées résiduelles</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Jusqu'à trois mois	1 236 399	981 065
De trois mois à un an	1 502 461	1 421 386
De un an à cinq ans	2 355 420	3 035 894
Supérieure à cinq ans	0	0
<b>Total des instruments financiers à terme</b>	<b>5 094 280</b>	<b>5 438 345</b>

Ces opérations sont toutes effectuées avec des autres sociétés du groupe Renault.

Les opérations sur instruments financiers de taux d'intérêts sont réalisées dans le cadre de la couverture globale du risque de taux d'intérêt. Les interventions sur les marchés d'instruments financiers à terme, principalement effectuées sur des marchés de gré à gré, ont essentiellement pour but de minimiser l'exposition aux risques de taux d'intérêt.

La juste valeur nette des instruments financiers (coupon couru inclus) s'établit à – 2 265 Keuros pour l'exercice 2010 contre – 35 025 Keuros en 2009.

**- COMMENTAIRES SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT****Note 21 : Intérêts et produits assimilés**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Intérêts et produits sur opérations avec les établissements de crédit	49 202	56 622
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	60 637	69 542
Intérêts et produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	1 366	0
Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	2 426	3 019
<b>Total des intérêts et produits assimilés</b>	<b>113 631</b>	<b>129 183</b>

**Note 22 : Intérêts et charges assimilées**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Proforma 2009</b>
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit	-146 812	-151 699	-151 699
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	-44 246	0	-49 480
Intérêts et charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	-13 294	0	-11 930
Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	-1 229	-6 703	-6 703
Intérêts et charges sur dettes subordonnées	-686	-669	-669
<b>Total des intérêts et charges assimilées</b>	<b>-206 267</b>	<b>-159 071</b>	<b>-220 481</b>

**Note 23 : Revenus des titres à revenu variable**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Revenus du portefeuille de placement	101 550	71 867
Revenus des titres détenus à long terme	1	1
Revenus des parts dans les entreprises liées	42 488	76 512
<b>Total des revenus des titres à revenu variable</b>	<b>144 039</b>	<b>148 380</b>

Les revenus du portefeuille de placement correspondent à la rémunération de la part résiduelle dans le FCC.

**Note 24 : Autres produits d'exploitation bancaire**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Produits des prestations accessoires aux contrats de financement	76 586	75 223
Produits des prestations des activités de service	1	0
Transferts de charges (dt ind. d'assurances reçues sur sinistres véhicules)	12 521	10 717
Autres produits d'exploitation bancaire	1 006	-3 754
<b>Total des autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>90 114</b>	<b>82 186</b>
Refacturations de charges d'exploitation	44 458	40 417
Autres produits d'exploitation non bancaire	300	330
<b>Total des autres produits d'exploitation non bancaire</b>	<b>44 758</b>	<b>40 747</b>
<b>Total des autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>134 872</b>	<b>122 933</b>

**Note 25 : Autres charges d'exploitation bancaire**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Charges des prestations accessoires aux contrats de financement	-6 475	-7 211
Coût de distribution non étalable	-3 758	0
Opérations faites en commun	-3 222	-2 818
Autres charges d'exploitation bancaire	-127	-2 107
Variation des provisions pour risques et charges d'exploitation bancaire	1 046	-2 523
<b>Total des autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>-12 536</b>	<b>-14 659</b>
Autres charges d'exploitation non bancaire	-7	-8
Variation provisions pour risques et charges d'exploitation non bancaire	-409	-746
<b>Total des autres charges d'exploitation non bancaire</b>	<b>-416</b>	<b>-754</b>
<b>Total des autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>-12 952</b>	<b>-15 413</b>



**Note 26 : Charges générales d'exploitation**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2010	31/12/2009	Proforma 2009
Salaires et traitements	-61 307	-58 957	-58 957
Charges sociales sur retraites	-6 664	-6 623	-6 623
Autres charges sociales	-26 687	-25 053	-25 053
Participation des salariés	-2 520	-2 772	-2 772
Autres frais de personnel	-3 759	-1 999	-1 999
<b>Total des frais de personnel</b>	<b>-100 937</b>	<b>-95 404</b>	<b>-95 404</b>
Impôts et taxes	-2 864	-6 214	-6 214
Travaux, fournitures et services extérieurs	-26 494	-20 850	-20 850
Commissions versées au réseau commercial	0	-61 629	0
Autres frais administratifs	-1 092	-1 415	-1 415
<b>Total des autres frais administratifs</b>	<b>-30 450</b>	<b>-90 108</b>	<b>-28 479</b>
<b>Total des charges générales d'exploitation</b>	<b>-131 387</b>	<b>-185 512</b>	<b>-123 883</b>

**Note 27 : Coût du risque**

(En milliers d'euros)

Ventilation par natures	31/12/2010	31/12/2009
<b>Coût du risque sur établissements de crédit</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dotations aux provisions	-40 976	-52 580
Reprises de provisions	50 142	34 687
Abandons de créances	-16 247	80
<b>Sous-total du coût du risque sur opérations de crédit-bail</b>	<b>-7 081</b>	<b>-17 813</b>
Dotations aux provisions	-49 337	-67 881
Reprises de provisions	41 208	45 882
Abandons de créances	-28 740	-6 187
Récupérations sur créances amorties	2 143	2 471
<b>Sous-total du coût du risque sur opérations de crédit</b>	<b>-34 726</b>	<b>-25 715</b>
Reprises de provisions	60	52
Abandons de créances	13	8
<b>Sous-total du coût du risque sur autres opérations avec la clientèle</b>	<b>73</b>	<b>60</b>
<b>Coût du risque sur opérations avec la clientèle</b>	<b>-41 734</b>	<b>-43 468</b>
<b>Coût du risque sur portefeuille titres</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Coût du risque sur autres opérations</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total du coût du risque</b>	<b>-41 734</b>	<b>-43 468</b>

**Note 28 : Gains ou pertes sur actifs immobilisés**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Gains ou pertes sur immobilisations financières	0	265
<b>Total des gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>0</b>	<b>265</b>

**Note 29 : Impôt sur les bénéfices**

La charge d'impôt figurant au compte de résultat représente uniquement l'impôt exigible au titre de l'exercice et ne tient pas compte des éventuels actifs ou passifs latents d'impôt.

La société est intégrée fiscalement par la société Renault SA. L'impôt comptabilisé correspond à celui qui aurait été supporté par la société en l'absence d'intégration fiscale.

**Note 30 : Passage du résultat net social au résultat net financier**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Résultat net social	75 557	74 700
Impôt courant social	19 331	7 922
<b>Résultat social avant impôts</b>	<b>94 888</b>	<b>82 622</b>
Retraitements des produits financiers nets sur opé. de crédit-bail et ass.	109 097	99 859
Retraitements du coût du risque sur opé. de crédit-bail et assimilées	320	271
Retraitements des plus et moins values de cession de contrats de crédit-bail	-89 459	-65 180
<b>Résultat latent sur opérations de crédit-bail</b>	<b>19 958</b>	<b>34 950</b>
Var. du résultat dégagé par le FCC non encore reversé	4 934	8 123
Var. produits nets sur contrats titrisés non encore reversés au FCC	132	-2 316
Var. des différences d'évaluation (provisions et intérêts courus non échus)	7 178	5 835
<b>Résultat latent sur opérations de titrisation de crédit</b>	<b>12 244</b>	<b>11 642</b>
Etalement des commissions versées au réseau (coût amorti)	-5 751	-9 529
Autres retraitements de consolidation	-1 545	1 650
<b>Résultat latent sur autres retraitements</b>	<b>-7 296</b>	<b>-7 879</b>
<b>Sous-total des retraitements de consolidation avant IS</b>	<b>24 906</b>	<b>38 713</b>
<b>Résultat financier avant impôts</b>	<b>119 794</b>	<b>121 335</b>
Impôt courants financier	-22 225	-7 334
Impôts différés nets	-4 613	-8 887
<b>Résultat net financier</b>	<b>92 956</b>	<b>105 114</b>

  

<b>Stock de réserve latente à la clôture</b>	<b>2 010</b>	<b>2 009</b>
Réserve latente brute	324 059	275 182
Impôts différés nets	-65 629	-49 760
<b>Solde net de la réserve latente à la fin de l'exercice</b>	<b>258 430</b>	<b>225 422</b>

Les différences constatées entre le résultat social et le résultat financier résultent principalement des éléments suivants :

- Ecart de méthode d'amortissement sur les contrats de crédit-bail ;
- Différence d'évaluation de certaines provisions pour risques et charges ;
- Comptabilisation ou non de la fiscalité différée ;
- Retraitements liés aux opérations de titrisation.

Le résultat net des créances titrisées est appréhendé globalement en comptabilité sociale lors de l'encaissement de la rémunération de la part résiduelle. En revanche, en comptabilité financière, les opérations comptabilisées dans le FCC sont consolidées avec celles de la société Diac. Les flux réciproques sont éliminés et les produits et charges sont enregistrés prorata temporis. Les impayés et créances incidentées ou douteuses sont provisionnées non plus à 100% mais suivant une approche statistique des risques.

**Note 31 : Effectifs moyens**

<b>Ventilation par natures</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Agents de maîtrise	619	635
Cadres	433	434
Contrats à durée déterminée	0	2
<b>Total des effectifs moyens</b>	<b>1 052</b>	<b>1 071</b>

<b>Droit individuel à la formation</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
Volume d'heures de formation dispensées au titre du DIF	2 229 h	2 233 h
Volume d'heures non consommées entrant dans le périmètre du DIF	120 991 h	119 117 h



# **HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

**31 décembre 2010**

## HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEUR RESEAU

En Milliers d'Euros	Réseau CAC ERNST&YOUNG				Réseau CAC DELOITTE TOUCHE TOHMATSU				Réseau CAC AUTRES			
	2 010		2 009		2 010		2 009		2 010		2 009	
	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%
<b>1- Honoraires d'audit</b>												
1.1 Commissaires aux comptes, certifications, examens des comptes individuels et consolidés	111	100%	103	100%	323	100%	310	100%				
1.2 Prestations directement liées à la mission d'audit												
<b>Total des honoraries</b>	<b>111</b>	<b>100%</b>	<b>103</b>	<b>100%</b>	<b>323</b>	<b>100%</b>	<b>310</b>	<b>100%</b>				
<b>2- Autres prestations</b>												
2.1 Juridique, fiscal, social												
2.2 Systèmes d'information												
2.3 Autres (vérification de stock...)												
<b>Total des autres prestations</b>												
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>111</b>		<b>103</b>		<b>323</b>		<b>310</b>					